



ECRI

*Commission européenne
contre le racisme et l'intolérance*

**Lutter contre le racisme et l'intolérance:
Une corbeille de bonnes pratiques**

Strasbourg, 1996

HRE/NOND/2S/1

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
EDUCATION ET FORMATION	7
INSTANCES SPECIALISEES	35
SENSIBILISATION	55
FORMATION DE LA POLICE	71
VIE CULTURELLE	85
GROUPES VULNERABLES	97
EMPLOI	107
MEDIAS	117
STATISTIQUES ET RECHERCHE	125
MEDIATION	131
INDEX PAR PAYS	117
FICHE D'EVALUATION	121
FICHES D'INFORMATION	123

INTRODUCTION

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) est une instance du Conseil de l'Europe qui a été mise en place par le Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe tenu à Vienne en octobre 1993. Elle participe à l'action du Conseil de l'Europe destinée à lutter contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'intolérance.

L'ECRI est chargée, entre autres, d'examiner les législations, les politiques et les autres mesures prises par les Etats membres en vue de combattre le racisme et l'intolérance et de stimuler l'action en la matière aux niveaux local, national et européen.

Dans la mise en oeuvre de ses activités, l'ECRI a commencé à rassembler des exemples de bonnes pratiques existant dans les Etats membres en vue de lutter contre le racisme et l'intolérance, et a pensé qu'il serait utile de les mettre à la disposition de tous les milieux concernés par cette lutte. La présente publication reproduit les exemples collectés jusqu'à présent par l'ECRI.

Les lecteurs de cette publication sont priés de noter que le statut de cette dernière est uniquement celui d'une **compilation** d'exemples présentés sous la forme d'un catalogue. Ces exemples ne peuvent en aucun cas être considérés comme ayant valeur de recommandations aux Etats membres du Conseil de l'Europe. En outre, l'ECRI elle-même ayant choisi de ne pas porter de jugements de valeur sur les exemples de bonnes pratiques collectés, ces derniers sont présentés ici à titre exclusivement informatif.

La méthodologie utilisée pour rassembler les exemples présentés a été la suivante: chaque membre de l'ECRI a été invité à fournir, sous la forme de fiches ne devant pas dépasser une page, la description de deux ou trois exemples de bonnes pratiques existant dans son pays; le Secrétariat de l'ECRI a par ailleurs résumé, également sous la forme de fiches d'une page, les exemples de bonnes pratiques ayant été présentés au cours de travaux touchant aux questions liées à la lutte contre le racisme et à l'intolérance menés au sein du Conseil de l'Europe, principalement par le Comité européen sur les migrations (CDMG).

La présente publication présente les fiches ainsi rassemblées jusqu'à la date du 15 avril 1996. Cette présentation est loin d'être exhaustive et l'ECRI considère la présente publication comme étant la première d'une série qui pourrait être consacrée à l'élaboration d'une "corbeille de bonnes pratiques" aussi large que possible. C'est dans cette perspective de publications ultérieures contenant d'autres exemples de bonnes pratiques qu'une fiche d'évaluation de la présente publication a été mise à la disposition des lecteurs en fin de volume, ainsi que quelques fiches d'informations vierges. Les lecteurs sont cordialement invités à transmettre leurs commentaires concernant cette publication ainsi que tout exemple de bonne pratique qu'ils estimeraient pouvoir être inclu dans des éditions à venir.

**EDUCATION
ET FORMATION**

EDUCATION ET FORMATION

DECLARATION DE NON-DISCRIMINATION DANS L'ENSEIGNEMENT FLAMAND

L'objectif de la Déclaration est, d'une part, de garantir le libre accès dans les écoles aux enfants issus de l'immigration et, d'autre part, de combattre la xénophobie.

Dans la Déclaration, les réseaux prennent en charge l'élaboration d'un code-modèle où les principes de la Déclaration sont traduits dans leur projet pédagogique et leur compétences.

La Déclaration prévoit qu'au niveau local une concertation soit mise en place avec tous les pouvoirs organisateurs qui ont une école sur le territoire de la commune concernée. L'objectif de la concertation est de parvenir à une présence plus équilibrée des immigrés dans toutes les écoles de la commune.

La Déclaration prévoit également une procédure de dépôt de plaintes pour acte discriminatoire dans l'enseignement. Les plaintes sont examinées par une Commission d'évaluation et de médiation.

La Déclaration a été accueillie généralement de manière positive, même si des remarques ont été faites concernant le principe de libre choix de l'école existant en Belgique. Mais dans certains cas de discrimination positive, la Cour d'Arbitrage admet un traitement différent.

* * *

Contact pour informations complémentaires: M. Johan LEMAN, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Résidence Palace, 155, rue de la Loi, 1040 Bruxelles - BELGIQUE (Tel: (32) 2 212 33 06 11) ou M. Marc VERLOT, Chargé de Mission, Département de l'enseignement flamand, Rijksadministratief Centrum, bureau 3090, 1010 Bruxelles - BELGIQUE (Tel: (32) 2 210 51 69)

EDUCATION ET FORMATION

"ACCROCHAGE SCOLAIRE"

Face aux chiffres révélés dans une enquête sur l'absentéisme scolaire, un groupe de pilotage interministériel a été mis en place, dont le Centre pour l'égalité des Chances et la lutte contre le racisme et l'intolérance assure la coordination.

Son but est de prendre des mesures spécifiques de nature essentiellement préventive en vue d'inciter les jeunes "décrocheurs" à réintégrer le système scolaire.

Une grande attention est accordée aux mécanismes d'exclusion situés en amont, des actions étant ainsi menées dès la prime enfance. Un partenariat est aussi mené entre les pouvoirs publics. Il est oeuvré tant à des dispositions structurelles qu'à la valorisation d'initiatives locales de prévention et à un développement du partenariat.

Après deux ans de fonctionnement dans la Région de Bruxelles-Capitale, il apparaît que le phénomène d'absentéisme est en régression. Les raisons en sont un meilleur suivi des élèves par le médiateur scolaire, une plus grande rigueur dans le suivi administratif des absents, la disparition du sentiment d'impunité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'école ainsi que la sensibilisation des parents à l'importance de l'obligation d'inscription et de fréquentation scolaire.

* * *

Contact pour informations complémentaires: M. François SANT'ANGELO, ou M. Olivier DEGRYSE, Coordonnateur de projet, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Résidence Palace, 155, rue de la Loi, 1040 Bruxelles - BELGIQUE (Tel: (32) 2 233 07 40 - Fax: (32) 2 233 07 04)

EDUCATION ET FORMATION

"PRAGUE 5 ET 13 - PROJET DE COEXISTENCE CIVILE" (partie consacrée à l'éducation)

Ce projet vise à accroître les possibilités d'éducation multiculturelle et à améliorer la compréhension réciproque entre les différentes nationalités.

L'école primaire "Velká Ohrada" fait partie des nouvelles écoles des cités de Prague 13. Elle accueille des élèves Rom/Tsiganes, Vietnamiens, Chinois et Albanais. Cet établissement scolaire propose une nouvelle conception de l'éducation multiculturelle, en même temps qu'un enseignement individualisé. Un professeur de langue tchèque propose des cours gratuits aux parents non-Tchèques et l'école crée une atmosphère accueillante pour les enfants appartenant à différents groupes minoritaires. Son programme d'intégration se fonde essentiellement sur une nouvelle conception de l'éducation: il inclut notamment l'esthétique, l'éducation familiale, l'initiation à des métiers traditionnels comme la poterie, le clayonnage, le jardinage, le tissage, etc. L'école collabore en outre à la gestion de la réserve naturelle de "Prokopské údoli", où les enfants ont planté "leurs propres" saules et vont bientôt cultiver du seigle et du blé.

Les enfants ont obtenu d'excellents résultats dans un grand nombre d'activités d'initiation à la vie pratique ou d'activités de loisirs. Les parents, quant à eux, ont pu, à l'occasion d'expositions, découvrir et acheter les objets réalisés par les élèves.

* * *

A l'initiative de: la Commission des groupes ethniques (Komise pro etnické skupiny) de la municipalité de Prague (Obvodní urad Prahy 5), náměstí 14, ríjna 4 a 9 Prague - REPUBLIQUE TCHEQUE (Tel: (42) 2 544222 - Fax: (42) 2 544836)

EDUCATION ET FORMATION

ZEITLUPE N° 32: "MENSCHEN AUF DER FLUCHT" ("DES GENS CHERCHANT REFUGE")

Ce volume consacré aux "gens cherchant refuge" permet de faire réfléchir les élèves — et cela dès le premier cycle de l'enseignement secondaire — sur un sujet très sensible et controversé. Les différents mouvements de réfugiés en Europe et dans le tiers monde sont décrits à travers des destinées individuelles.

"ZEITLUPE" part de la situation actuelle en ex-Yougoslavie et des mouvements de réfugiés engendrés par la guerre pour donner des informations plus générales sur le problème des réfugiés, notamment dans le tiers monde. Des références à l'histoire — par exemple aux déplacements de populations intervenus pendant et après la seconde guerre mondiale — montrent qu'il ne s'agit pas là d'un phénomène récent. En outre, une mise en rapport est établie entre le problème des réfugiés, les droits de l'homme et le droit d'asile en Allemagne.

Des travaux pratiques permettent aux jeunes d'envisager ces questions de manière concrète (par exemple en racontant l'histoire d'une famille). Des exemples appropriés les incitent à aider les réfugiés vivant en Allemagne à s'intégrer.

Le volume consacré aux "gens cherchant refuge" est venu enrichir la collection *ZEITLUPE* (*ZEITLUPE* signifie ralenti) en 1988. Il peut être utilisé dans les établissements scolaires, dans le cadre de cours tels que l'éducation civique, l'histoire, la géographie, l'allemand et la religion, où il complète fort utilement les manuels scolaires classiques. En effet, aucun d'entre eux ne traite de manière aussi approfondie et cohérente du problème des réfugiés, qui fait partie intégrante du programme. *ZEITLUPE*, tiré à 500 000 exemplaires, a été distribué dans toutes les classes du premier cycle de l'enseignement secondaire.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Frau Hanne WURZEL,
Bundeszentrale für politische Bildung, Berliner Freiheit 7, 53111 Bonn -
ALLEMAGNE (Tel: (49) 228 515 235)

EDUCATION ET FORMATION

DECLARATION DE LA CONFERENCE PERMANENTE DES MINISTRES DE L'EDUCATION ET DES AFFAIRES CULTURELLES RELATIVE À LA TOLERANCE ET A LA SOLIDARITE (8-9 OCTOBRE 1992)

Les ministres de l'Education et des Affaires culturelles sont déterminés à susciter et à soutenir des initiatives, dans les écoles ou au sein de la société, favorisant une attitude fondée sur le respect d'autrui. Ceci implique principalement:

- de mener une politique crédible fondée sur le respect des autres cultures et sur la conviction que nous partageons une même responsabilité avec tous les habitants de la terre;
- de créer et de préserver un environnement qui permette aux enfants et aux jeunes de grandir en toute confiance et qui leur donne des perspectives d'avenir;
- de renforcer la tolérance et la solidarité chez les jeunes.

Parmi les mesures propres à favoriser une attitude fondée sur le respect d'autrui figurent notamment:

- des fêtes de classe ou d'école mettant en valeur la culture des élèves d'origine étrangère;
- des programmes d'échange avec des écoles (jumelages) et des élèves (correspondants) à l'étranger;
- des projets d'assistance communautaire élaborés par l'établissement scolaire pour venir en aide aux membres de la communauté qui sont d'origine étrangère;
- des visites dans des foyers accueillant des demandeurs d'asile;
- des prix décernés aux élèves et aux classes qui ont fait des efforts particuliers pour promouvoir la tolérance et la solidarité.

De telles mesures peuvent même contribuer à faire reculer la violence à l'échelle de l'établissement. En outre, les Länder sont invités à confronter leurs expériences dans ce domaine et à échanger du matériel pédagogique.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Frau Doris KELLER-RIEMER, Sekretariat der Ständigen Konferenz der Kultusminister der Länder in der Bundesrepublik Deutschland, Nassestrasse 8, 53114 Bonn - ALLEMAGNE (Tel: (49) 228 501 235)

EDUCATION ET FORMATION

ELEMENTS RACISTES DANS LES MANUELS SCOLAIRES GRECS

Le Ministre de l'Education nationale a établi un comité *ad hoc* ayant pour mandat spécifique de vérifier tous les manuels scolaires pour y relever les éléments à caractère antisémite ou raciste.

Le comité a détecté quelques rares éléments antisémites dans six ouvrages de littérature et d'éducation religieuse et a conseillé au Ministère de procéder au remplacement nécessaire de ces textes. Concernant l'examen des manuels pour dresser l'inventaire des mentions péjoratives à l'égard d'autres groupes ethniques ou religieux, le comité a sollicité un nouveau mandat.

Le comité a également avancé l'idée que le Ministère de l'Education, en collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères, propose l'établissement de comités bilatéraux avec les autres pays intéressés (Israël, Turquie, Bulgarie, etc.) afin d'éliminer réciproquement des manuels d'histoire tous les éléments insultants pour d'autres nations.

* * *

A l'initiative du: Ministère de l'Education nationale - GRECE.

EDUCATION ET FORMATION

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ROM/TSIGANE

A la suite de la ratification des conventions internationales pertinentes, le Parlement hongrois a adopté la loi n° LXXVII de 1994 sur les minorités nationales et ethniques.

Cette loi proclame, pour les membres des minorités, le droit à l'égalité des chances dans les domaines politique et culturel et le droit à l'éducation et à la culture dans leur langue maternelle. Elle stipule également que les communautés minoritaires ont le droit d'organiser elles-mêmes leurs activités culturelles et éducatives (droit à l'autonomie culturelle).

Afin de renforcer les droits énoncés dans la loi, le gouvernement verse, en faveur de l'éducation, une contribution supplémentaire mais celle-ci est distribuée principalement aux écoles primaires.

Or, il était nécessaire qu'un établissement d'enseignement secondaire rom/tsigane comble le vide entre les écoles primaires et les établissements d'enseignement supérieur, car le seul moyen de parvenir à une représentation de cette minorité dans la vie publique hongroise est d'assurer une éducation supérieure par des membres de cette communauté.

La création de l'établissement d'enseignement secondaire GANDHI résulte d'une initiative de la population rom/tsigane, qui a bénéficié d'une aide gouvernementale s'élevant à 2 millions d'USD.

Bien que l'expérience ait souvent montré que la ségrégation peut entraîner une aggravation des problèmes ethniques, la création de l'établissement d'enseignement secondaire rom/tsigane a été acceptée comme un moyen efficace d'aider cette population à s'intégrer dans la société hongroise. L'établissement, qui applique des programmes d'enseignement conçus explicitement pour les Roms/Tsiganes, ne fonctionnera que pendant trente à cinquante ans car le but de l'éducation fondée sur la ségrégation est de rendre l'enseignement supérieur accessible aux Roms/Tsiganes. Cette éducation consiste à traiter les problèmes que connaissent les Roms/Tsiganes d'un point de vue social et non ethnique.

Les cours sont assurés tant par des enseignants roms/tsiganes que par des enseignants hongrois, ce qui permet d'inculquer aux élèves une conception pluraliste de la culture. Afin de resserrer les liens entre les deux cultures, on enseigne simultanément les deux langues et les deux cultures. Les 3 500 élèves de l'établissement, recrutés et sélectionnés par les enseignants, suivent un cycle d'études de six ans et demi. Les plus doués continuent à bénéficier d'une aide sous forme de bourses et de cours supplémentaires dans des établissements d'enseignement supérieur.

* * *

A l'initiative de: Etablissement d'enseignement secondaire GANDHI, 7629 Pécs komjáth Aladár u.4 - HONGRIE (Tel: (36) 72 23 96 55)

EDUCATION ET FORMATION

GROUPE D'INTEGRATION POUR ADOLESCENTS

Le but de ce projet est d'aider les adolescents d'origine étrangère (immigrés ou réfugiés) à ne pas se sentir seuls, à se forger une image positive d'eux-mêmes et à s'adapter à une nouvelle société ou communauté.

Le projet implique un travail de groupe avec les adolescents, mêlant jeunes islandais et jeunes d'origine étrangère. Le groupe se réunit un soir par semaine pendant dix semaines et est dirigé par deux animateurs professionnels. Ceux-ci travaillent en étroite collaboration avec les chefs de projet du Ministère de l'Education s'occupant de l'enseignement pour les non-ressortissants. Ils collaborent aussi avec 2 ou 3 écoles à la fois par session, la proposition s'adressant aux classes comptant au moins un élève d'origine étrangère. Un ou deux élèves islandais accompagnant l'élève d'origine étrangère peuvent rejoindre le Groupe d'intégration qui se compose d'une quinzaine d'adolescents. Au programme des réunions figurent diverses activités ludiques (jeux cinéma, bowling, etc.) et des discussions sur des sujets comme être un adolescent, être un immigré, être un réfugié, le racisme et l'intolérance. Chaque réunion dure environ 4 heures pendant lesquelles les jeunes préparent aussi un dîner qu'ils partagent ensemble. Les jeunes d'origine étrangère cuisinent des plats typiques de leur pays et les apprennent aux islandais. Ils leur apprennent aussi des chansons, des danses et comment compter jusqu'à dix en plusieurs langues - une activité qui a énormément de succès. De leur côté, les jeunes islandais racontent l'Islande, apprennent à leurs camarades des chants et des danses de leur pays, parlent des plats qu'ils aiment et des questions culturelles qui les intéressent.

Le Groupe fonctionne maintenant depuis deux ans et il est à la fois connu et populaire. Il a produit des résultats positifs dans la mesure où des adolescents d'origine étrangère sont sortis de leur isolement social et se sont faits des amis, soit dans leur école ou dans une autre école. Certains d'entre eux se sont lancés dans le sport ou sont devenus membres de clubs pour jeunes. Les adolescents islandais sont plus conscients des problèmes auxquels les adolescents d'origine étrangère doivent faire face et sont par conséquent plus motivés pour les aider.

* * *

A l'initiative de/Contact: Mme Kristin NJÁLSDÓTTIR, Directeur de l'Information et du Centre culturel pour les étrangers (Miðstöð nýbúa), Faxafen 12, 101 Reykjavik - ISLANDE

EDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT COMBINE POUR LA MERE ET L'ENFANT

Le but de ce projet est d'informer les mères sur ce que leurs enfants font à l'école, de les encourager et de les aider à soutenir leurs enfants. C'est aussi l'occasion pour la mère et l'enfant d'apprendre l'islandais.

Le projet comprend souvent un enseignement pratique, par exemple par le biais de la cuisine. Les élèves apprennent un vocabulaire concret lié à des actes courants: faire des achats, comparer les prix, demander des renseignements, faire la lessive, la cuisine, etc..

Ce projet a permis à des mères de sortir de l'isolement social. La mère et l'enfant acquièrent le même enseignement de base et peuvent ainsi enrichir leur vocabulaire et mieux se comprendre grâce à l'expérience qu'ils font ensemble de leur nouvel environnement.

* * *

**A l'initiative de/Contact: Ingibjörg HAFSTAD, Ministère de l'Education,
150 Reykjavik -ISLANDE (Tel: (354) 5609000)**

EDUCATION ET FORMATION

ECOLE D'ETE POUR LES ENFANTS QUI UTILISENT DEUX LANGUES

Le but de ce projet est de préparer les enfants qui utilisent deux langues (l'islandais plus la langue maternelle) à la rentrée scolaire suivante. En Islande, en effet, les vacances scolaires d'été durent 3-4 mois et les enfants qui utilisent deux langues oublient souvent ce qu'ils ont appris en islandais pendant l'année scolaire précédente, car ils sont davantage isolés de la société islandaise durant les vacances. Ils subissent souvent à l'automne une sorte de choc culturel.

L'école d'été dure un mois, tous les jours de 9 à 16 heures. A l'enseignement de la langue sont associées des activités de loisirs. La moitié de la journée se passe en déplacements pour étudier différents sujets et le reste de la journée est consacré à l'évaluation de ce que les enfants ont vu et retenu et du vocabulaire acquis.

Les enseignants qui ont l'occasion de comparer les élèves qui ont fréquenté l'école d'été avec les autres constatent une nette différence. Les premiers montrent plus d'assurance dans les relations sociales et sont mieux préparés à leurs études.

* * *

**A l'initiative de/Contact: Ingibjörg HAFSTAD, Ministère de l'Education,
150 Reykjavik -ISLANDE (Tel: (354) 5609000)**

EDUCATION ET FORMATION

DOSSIER PEDAGOGIQUE CONTRE LE RACISME ET POUR L'EGALITE

Ce dossier pédagogique est destiné à aider les jeunes à comprendre des notions telles que l'identité, l'appartenance et la différence, le racisme et l'exclusion, l'éveil de la conscience sociale et la participation aux changements. Il se compose d'une série de fiches descriptives, d'un questionnaire, de documents à distribuer, de jeux de rôle et d'autres activités. Le Comité national irlandais de la jeunesse organise des programmes de formation au cours desquels ce dossier est utilisé.

Cinq cent dossiers pédagogiques ont été distribués aux établissements scolaires, aux mouvements de jeunesse et aux associations locales. Des programmes de formation sont en cours.

* * *

**A l'initiative du: National Youth Council of Ireland, 3 Montague St.,
Dublin 2 - IRLANDE**

EDUCATION ET FORMATION

LE CENTRE LITUANIEN DE COOPERATION INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Le principal objectif de ce centre est de stimuler, par des moyens culturels et pédagogiques, l'esprit d'initiative, la créativité, l'interactivité et la communication chez les enfants et les jeunes dans le cadre de divers programmes et projets culturels et pédagogiques.

Une des activités du centre s'inscrit dans le contexte de la culture vivante de la Lituanie: langue, coutumes, traditions, folklore. Les enfants qui connaissent leur culture nationale respecteront la culture des autres et apprendront la tolérance et le respect de la démocratie et de l'humanisme. Des camps d'été récréatifs et pédagogiques permettent aux enfants de se rencontrer, d'améliorer leurs connaissances linguistiques, et de s'initier à la nature, aux arts, à la culture, à l'histoire et aux coutumes de la Lituanie. Parmi les activités offertes, on peut citer des soirées, du théâtre, des jeux divers, etc.

Le centre vise à inciter les enfants à s'engager dans des activités présentant un intérêt pour eux-mêmes, pour leurs amis, pour leur ville, leur région, leur pays. On les encourage à effectuer des tâches concrètes, par exemple, nettoyer les lieux historiques ou les cimetières, etc.

Un autre projet du centre réunit des enfants des différentes nationalités vivant en Lituanie et les invite à collaborer à des travaux et activités divers. Il organise des camps pour les 10 à 15 ans et prévoit de développer cette activité en organisant de brefs séminaires à l'intention de dirigeants de jeunesse et plusieurs camps pour les enfants tout au long de l'année.

Le centre souhaiterait un échange d'expériences avec des organisations ou clubs d'autres pays menant le même genre d'activités en faveur des jeunes.

* * *

A l'initiative du: Centre lituanien de coopération internationale de la jeunesse, Antakalnio 84a, 2040 Vilnius - LITUANIE (Téléphone/télécopie: (370 2) 74 41 67 - E-mail: LIJBC@FLEVU.LT)

Directrice: Mme Aušra Lasauskaite

Coordinateur du programme: M. Romualdas Vikšraitis

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ECOLES SECONDAIRES DE LITUANIE

Le centre lituanien des droits de l'homme se propose de mettre sur pied des projets éducatifs dans le domaine des droits de l'homme. Il prendra en charge une stratégie nationale d'enseignement des droits de l'homme, comportant l'élaboration de matériel pédagogique et la formation d'enseignants, en vue de renforcer et de compléter les cours d'éducation civique actuellement dispensés.

Un projet d'une durée de deux mois vise à fournir aux enseignants et aux éducateurs les outils et les compétences nécessaires pour enseigner le sujet des droits de l'homme. Les thèmes suivants vont faire l'objet d'une série de séminaires:

- les droits de l'homme à l'école;
- les droits des enfants;
- les droits des réfugiés;
- tolérance et diversité.

Les animateurs de ces séminaires seront des enseignants lituaniens ayant participé à des séminaires sur les droits de l'homme tant en Lituanie qu'à l'étranger, ainsi que des spécialistes ayant une expérience professionnelle dans le domaine des droits de l'homme. Le recours à des enseignants pour former d'autres enseignants sera une excellente occasion de vérifier l'utilité de l'expérience acquise lors de séminaires et stages de formation à l'étranger. Les enseignants formés dans ces séminaires pourront à leur tour enseigner les droits de l'homme dans les écoles secondaires et seront invités à établir un rapport de la mise en pratique de ce qu'ils auront appris. On constituera alors des équipes d'enseignants pour élaborer des programmes et des manuels destinés à développer l'enseignement des droits de l'homme.

* * *

**A l'initiative du: Centre lituanien des droits de l'homme, Gedimino 22,
Vilnius 2600 - LITUANIE (Tel: (370 2) 62 88 58 - Fx: (370 2) 62 89 60)**

FORMATION LINGUISTIQUE ET INTEGRATION DES ENFANTS ALLOPHONES DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Plus de 40 % de la population scolaire sont des enfants et des jeunes gens d'origine étrangère. L'usage des langues (le luxembourgeois comme langue de communication orale, le français et l'allemand pour la communication écrite) et les voies traditionnelles de l'alphabétisation (l'allemand comme point de départ de l'apprentissage de l'écriture) constituent un handicap scolaire certain pour un grand nombre de jeunes d'origine étrangère.

Différentes démarches pédagogiques ayant pour but de garantir à la fois l'éducation commune et l'égalité des chances des enfants et des jeunes sont expérimentées au Luxembourg.

Dans l'enseignement pré-scolaire et primaire, le nombre normal de 18 à 22 élèves par classe dans l'enseignement primaire peut être réduit à 15 ou 16 élèves, si le profil pédagogique des élèves ou le contexte social imposent la mise en place d'une pédagogie plus adaptée en vue de faciliter l'apprentissage.

L'apprentissage du luxembourgeois qui facilite l'accès vers l'allemand se fera pour tous les enfants dès les 2 années d'enseignement pré-scolaire rendues obligatoires.

En cas de blocage de la part des élèves d'origine étrangère dans l'apprentissage de l'allemand, une différenciation externe est prévue avec un enseignement spécial dispensé à ces élèves qui rejoignent l'ensemble de la classe pour les autres matières.

Pour compenser le risque de ségrégation qui est inhérent à la nature même de cette démarche, les autorités scolaires ont aussi aménagé des possibilités de différenciation interne et mis des instruments appropriés à la disposition des enseignants. Ainsi, le même enseignement avec un programme allégé pour les enfants d'origine étrangère pourra être dispensé pendant un même cours.

Les enfants d'origine étrangère qui ne sont pas passés par l'enseignement pré-scolaire ou dont l'accueil se fait au cours du cycle primaire sont scolarisés dans des classes d'accueil.

Par ailleurs, des cours intégrés en langue maternelle (portugais, italien) pour les enfants d'origine étrangère ont été créés. Ils ont pour objet d'intégrer l'apprentissage de la langue maternelle, qui se fait normalement au sein de la famille et dans les écoles communautaires financées par l'ambassade du pays concerné, dans l'horaire normal de l'élève. Leur but: éviter une surcharge scolaire de l'élève, éviter toute forme de ségrégation et permettre pourtant à l'élève d'approfondir ses connaissances dans sa langue maternelle afin d'être en mesure de bien utiliser un support essentiel de son identité. Ces cours qui ne sont pas directement centrés sur la langue ont pour objet l'éveil aux sciences. Ils sont dispensés par des enseignants des pays d'origine dont le traitement est financé par l'ambassade de leur pays. Ils se déroulent parallèlement à des cours sur la même matière dispensés en allemand ou en luxembourgeois aux autres élèves de la classe. Le résultat de cette démarche est vérifié dans des séances interculturelles pendant lesquelles les enfants échangent leurs expériences. Les autorités espèrent que les expériences en cours créeront une dynamique de concertation et de collaboration entre les enseignants luxembourgeois et ceux d'origine étrangère.

* * *

EDUCATION ET FORMATION

JUMELAGE D'ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

La formule du jumelage connaît depuis quelque temps une popularité grandissante.

Il est estimé qu'il serait souhaitable de permettre aux enfants de rencontrer dès leur plus jeune âge d'autres enfants appartenant à des cultures différentes, étant donné que de tels contacts leur permettent de prendre conscience de l'"autre" et de la "différence".

Cette expérience précoce contribue à créer une attitude positive pour l'avenir.

Les établissements scolaires recrutant dans des quartiers ou des régions différentes, que ce soit dans le pays même ou à l'étranger, peuvent être jumelés avec profit, ce qui permet d'institutionnaliser les contacts entre les enfants de ces différents établissements.

Quant aux échanges, il est possible de les étendre aux vacances, ce qui permet d'élargir les rapports aux familles des élèves concernés.

* * *

MALTE

EDUCATION ET FORMATION

LA MUSIQUE POP CONTRE LE RACISME

La Fondation "Pop against Racism" (la musique pop contre le racisme) est une organisation politiquement indépendante visant à favoriser et à promouvoir la connaissance, la coopération, la tolérance et la compréhension entre les jeunes de toutes les origines ethniques aux Pays-Bas. La fondation a un comité de recommandation composée d'un certain nombre de personnalités appartenant à différentes sphères de la société (par exemple des hommes politiques, des représentants des pouvoirs locaux, des personnes travaillant dans le journalisme, les médias et la musique (pop)). Les activités sont principalement destinées aux jeunes âgés de 12 à 21 ans, en commençant par les intérêts des jeunes eux-mêmes et leur façon d'envisager le monde.

La fondation repose sur l'idée de combiner l'intérêt porté par pratiquement tous les jeunes, quelle que soit leur origine ethnique, à la musique pop avec une sensibilisation aux avantages d'une société pluriforme permettant de jouir de la diversité. On peut bien entendu voir dans la musique pop elle-même un exemple typique de multiculturalisme.

La fondation combine l'organisation de festivals de musique pop avec des programmes d'action contre le racisme et l'intolérance à usage des écoles. L'accent est toujours placé sur les activités du groupe de pairs des jeunes eux-mêmes (de bas en haut) et non pas sur l'enseignement (de haut en bas).

* * *

**Contact pour informations complémentaires: Stichting Pop Against Racism,
Nieuwe kerkstraat 37, 1018 DX Amsterdam - PAYS-BAS
(Tel: (31) 20 627 77 66 - Fax: (31) 20 420 54 46)**

EDUCATION ET FORMATION*

STAGE DE FORMATION POUR LES IMMIGRES EMPLOYES DANS LES MEDIAS

Le STOA (Fondation de radiodiffusion pour les immigrés) et l'Académie des médias aux Pays-Bas ont élaboré un projet pour permettre à d'éventuels journalistes immigrés de trouver un emploi dans les radios et télévisions nationales et régionales par le biais d'une expérience professionnelle et d'un projet de formation.

Les projets sont axés sur certains métiers du journalisme de radio ou de télévision, comme ceux de secrétaire de rédaction et de rédacteur-reporter. Ils visent à long terme à créer pour les immigrés de nouvelles possibilités d'emploi dans les radios et les télévisions.

Les groupes cibles sont les immigrés ayant une formation professionnelle préalable de niveau intermédiaire ou supérieur, attirés par la radiodiffusion ou la télévision. Il s'agit souvent de personnes talentueuses qui n'ont pas eu l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine et qui n'ont, de ce fait, pas pu trouver un emploi dans les médias.

Les participants ont pu acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine en travaillant comme stagiaires pour une télévision ou une radio nationale ou pour une radio régionale. Ils ont également suivi une formation personnalisée à l'Académie des médias comportant notamment des cours de néerlandais, de présentation, de formation aux techniques de l'interview, de rédaction de texte. Ils ont en outre pu bénéficier de conseils personnalisés du chef de projet (suivi individuel), d'un membre de l'équipe de rédaction (conseil professionnel) et d'un journaliste de même origine (conseil d'ordre culturel).

A l'issue de ces projets, les participants bénéficient d'un suivi et d'un soutien pour s'assurer de leurs progrès et pour résoudre tout problème éventuel.

* * *

A l'initiative de: l'Académie des médias - PAYS-BAS

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre - 2 décembre 1994), document MG-EO (94) 54

* (figure également sous "Médias", page 122)

EDUCATION ET FORMATION

PROGRAMME EDUCATIF "LA SOCIETE NORVEGIENNE EST PLURICULTURELLE"

Notre société pluriculturelle a de plus en plus besoin de compétences interculturelles; les fonctionnaires et d'autres membres de la population active sont en contact professionnellement ou partagent un lieu de travail avec des personnes appartenant à des milieux socio-culturels différents. L'intégration des compétences interculturelles dans les programmes de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur contribuera à préparer les étudiants à leurs futures carrières.

Le Ministère norvégien des Collectivités locales et du Travail et la Direction de l'immigration ont mis sur pied un programme éducatif intitulé "La société norvégienne est pluriculturelle" ("Norge som flekulturelt samfunn", 1992). Ce programme est le résultat d'un projet de sensibilisation pluriculturelle en voie d'achèvement. Il s'agit d'un dossier expérimenté sous la forme de cours pouvant s'intégrer dans les programmes des universités et autres établissements d'enseignement supérieur.

Pour le moment ces cours s'adressent aux établissements qui forment les policiers, les journalistes, les enseignants, les agents des services sanitaires et sociaux et le personnel des agences pour l'emploi. Le programme a été bien accueilli jusqu'à présent et une nouvelle édition révisée vient d'être publiée.

Le programme couvre les thèmes suivants:

- 1) compétences interculturelles;
- 2) discrimination et racisme;
- 3) migrations internationales et politique norvégienne de l'immigration.

L'objectif à court terme consiste à élaborer et mettre en oeuvre des cours d'éducation permanente à l'intention des personnes qui font actuellement partie de la population active. A long terme, il s'agira d'intégrer les thèmes liés à la transformation de la Norvège en société pluriculturelle dans l'enseignement supérieur en général. Le syllabus et le matériel pédagogique approuvés devraient être présentés aux établissements d'enseignement supérieur et aux universités en 1996.

* * *

A l'initiative du: Ministère des Collectivités locales et du Travail, P.O. Box 8112 Dep, 0032 Oslo, et Direction de l'immigration, Elveveien 75, 1324 Lusaker - NORVEGE

EDUCATION ET FORMATION

PROMOTION DE LA REUSSITE SCOLAIRE DES ENFANTS APPARTENANT A DES MINORITES ETHNIQUES ET FORMATION DES FORMATEURS

L'arrêté normatif n° 63/91 du 13 mars 1994 a institué un Secrétariat Coordinateur des Programmes d'Education Multiculturelle, auquel revient la coordination, l'encouragement et la promotion, dans le domaine du système éducatif, des programmes et des actions qui visent l'éducation dans les valeurs de la convivialité, de la tolérance, du dialogue et de la solidarité entre les différents peuples, ethnies et cultures¹.

En fournissant un appui aux groupes défavorisés, tels que les minorités ethniques, d'immigrés et de réfugiés (ressortissants de Cap Vert, Roms/tsiganes, jeunes en situation d'exclusion, adultes analphabètes, handicapés physiques et mentaux, forains et artistes de cirque), le Ministère de l'Education, par le biais de la Direction Générale de l'Enseignement de base et du secondaire, a mis sur pied des programmes spécifiques de formation de formateurs et/ou maîtres d'enfants et de jeunes issus de ces groupes. Leur objectif est de rendre effectif le droit à la scolarité et à la réussite scolaire de tous les enfants, sans aucune discrimination fondée sur leur origine ethnique et/ou leurs conditions socio-familiales.

* * *

A l'initiative de: Direcção Geral da Ação Social, Avenida Miguel Bombarda, n° 1 - 1000 Lisbonne - PORTUGAL

¹ Ce secrétariat vise à porter réponse à certaines situations identifiées à l'intérieur du Portugal dans des zones périphériques et isolées où la population scolaire est constituée par un univers significatif d'élèves, d'ethnies et de cultures différentes et où des problèmes spécifiques d'apprentissage se manifestent. Le Secrétariat coordinateur opère dans le domaine de l'Education.

EDUCATION ET FORMATION*

FONDATION POUR LA CULTURE DE LA PAIX ET DE L'ESPRIT DE TOLERANCE

La FCPET, créée en 1991, a acquis une personnalité civile en octobre 1992. Conformément à ses Statuts, la Fondation est une entité juridique roumaine non gouvernementale et à but non lucratif, dont le propos est l'éducation des citoyens - en particulier les jeunes - à l'esprit de paix et de tolérance. La FCPET poursuit cet objectif en coopération avec différents organismes nationaux et internationaux. Elle propose une éducation axée sur l'idée qu'il existe dans le monde des cultures et des civilisations différentes qui échangent entre elles des objets et des valeurs spirituelles.

Au programme de la Fondation sont inscrites, entre autres, des activités ayant trait à l'éducation, à l'accroissement de la confiance, à la médiation, à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la tolérance et au respect de l'autre dans une société pluraliste et démocratique. En outre, la Fondation publie le "Dictionnaire de l'esprit de tolérance", ouvrage interdisciplinaire élaboré dans plusieurs perspectives: lexicographique, philologique, politique, juridique, religieuse, sociologique, ethnologique, etc. Ce dictionnaire représente un premier pas dans la réalisation d'une Encyclopédie de l'esprit de tolérance.

* * *

A l'initiative de la: Fondation pour la culture de la paix et de l'esprit de tolérance, Deuxième Arrondissement, 13, Rue Luca Stroici, Bucarest - ROUMANIE

**Contact pour informations complémentaires: M. Paul TUTUNGIU
(Tél: (40) 1 210 47 79 - Télécopie : (40) 1 210 32 41)**

* (figure également sous "Sensibilisation", page 64)

EDUCATION ET FORMATION*

PROJET AU-DELA DES FRONTIERES

Ces dernières années, MOST, l'agence slovène de l'organisation des jeunes volontaires du Service civil international (SCI), a participé à divers projets en faveur des réfugiés bosniaques. Certains de ces projets s'adressent à des enfants et adolescents slovènes qui ont souvent été influencés par les préjugés des anciennes générations à l'égard des Bosniaques. La présentation faite dans les lycées par deux jeunes, un volontaire slovène et un réfugié bosniaque, est le projet qui semble avoir rencontré le plus grand succès. En s'appuyant sur la "mallette pédagogique du SCI" (exercices pédagogiques auxquels ils associent des fiches d'information et des vidéos originales), ils se rendent dans des écoles pour donner des présentations. Ils ont essentiellement recours au jeu des chaises, au jeu des photos ainsi qu'au jeu de rôle. Voici ce qui ressort du rapport:

"Tout s'est très bien passé. Les élèves se sont réjouis d'avoir l'occasion de poser des questions et de rencontrer un réfugié de leur âge. Les jeunes réfugiés ont eux-aussi trouvé cette expérience enrichissante. Enfin, on leur accordait la parole. Ils étaient enthousiastes à l'idée de participer à ces rencontres et d'être confrontés à leurs pairs".

* * *

A l'initiative et sous la direction de MOST (Service civil international, Slovénie)

Contact pour informations complémentaires: Most, Breg 12, 1000 Ljubljana-SLOVENIE

* (figure également sous "Sensibilisation", page 66)

PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA VIOLENCE DES JEUNES

Bien qu'il soit reconnu que l'éducation joue un rôle décisif dans la prévention du racisme, très peu d'études visant à permettre de concevoir des programmes éducatifs élaborés et efficaces ont été effectuées dans ce domaine.

L'université "Complutense" de Madrid (Institut de psychologie préventive) et les Ministères espagnols des Affaires sociales (Instituto de la Juventud) et de l'Education ont conclu, en 1994, un accord portant sur l'élaboration de programmes destinés à prévenir la violence et le racisme chez les jeunes. L'une des caractéristiques principales de ce projet est la collaboration étroite entre des spécialistes qui travaillent rarement ensemble: chercheurs d'universités, enseignants du secondaire et responsables des politiques en matière d'éducation et de jeunesse.

La recherche expérimentale consacrée à ces programmes de 1994 à 1996 a montré qu'ils parvenaient efficacement à développer la tolérance et à prévenir la violence chez les jeunes qui, initialement, ne posaient pas de problèmes particuliers mais aussi chez les jeunes "à haut risque" déjà en contact avec des groupes racistes violents.

Le résultat final de ces travaux consistera essentiellement en une série d'outils de prévention du racisme et de la violence chez les jeunes, destinés aux spécialistes qui travaillent avec eux: 1) des ouvrages théoriques; 2) un manuel d'intervention; 3) des activités; 4) de la documentation (ouvrages, presse, documents internationaux, etc.); 5) des recherches expérimentales sur l'efficacité des programmes et la formation des enseignants; 6) des instruments de diagnostic et d'évaluation. A cela s'ajoutent deux cassettes vidéo, l'une sur la formation des formateurs d'enseignants et l'autre comportant une sélection de documents pédagogiques audiovisuels conçus pour les programmes. Tous ces matériels seront distribués à l'ensemble des établissements d'enseignement secondaire qui dépendent du Ministère espagnol de l'Education ainsi qu'aux différentes administrations espagnoles responsables.

En raison de l'intérêt suscité par ces programmes, une équipe de télévision éducative latino-américaine s'est récemment associée aux travaux et filme les différentes activités (formation d'enseignants, activités réunissant des enseignants et des jeunes, travaux communs de jeunes, participation d'ONG) afin de réaliser plusieurs émissions qui seront diffusées par satellite en Amérique latine, en Espagne et au Portugal par la chaîne internationale de télévision espagnole (Television Española).

* * *

Auteur du projet: Universidad Complutense de Madrid, Instituto de Psicología Preventiva, Facultad de Psicología, Madrid - ESPAGNE

EDUCATION ET FORMATION

CONCOURS DE REDACTIONS DANS LES ECOLES

Une discussion ouverte, équitable et approfondie sur les problèmes de racisme et d'intolérance représente un important moyen de sensibiliser les esprits et de promouvoir des attitudes de tolérance, en particulier chez les enfants et les adolescents. Le projet en question avait essentiellement pour but de fournir aux maîtres l'occasion d'engager cette discussion avec leurs élèves.

Il a été annoncé un concours national de rédactions pour les élèves de 15 et 16 ans sur le thème du racisme et de l'intolérance. Ce concours a obtenu une très large publicité dans le contexte de la Journée des Nations Unies. Il a débouché sur la remise de prix par des personnalités importantes (dont des membres de la famille royale) et l'invitation des lauréats à la Cérémonie des Prix Nobel ; les prix décernés consistaient par exemple en un voyage à New York, avec rencontre du Secrétaire Général des Nations Unies.

Cet exercice avait pour objectif essentiel, rappelons-le, de stimuler la discussion avant et après l'événement, ainsi que d'encourager les élèves à réfléchir à la question en faisant leur rédaction. Il a eu pour autre effet important d'attirer l'intérêt des médias sur ces thèmes.

* * *

**A l'initiative de: l'Ombudsman contre la discrimination ethnique, DO,
103 33 Stockholm - SUEDE (Tel: (46) 8 23 74 50 - Fax: (46) 8 21 74 14)**

EDUCATION ET FORMATION

MATERIEL SCOLAIRE SUR LE THEME "ANTISEMITISME, RACISME ET XENOPHOBIE"

Le but de cette initiative est a) de démythifier le mot "Juif", b) de parler aux élèves de l'antisémitisme historique et de ses conséquences et c) de montrer que l'antisémitisme et le racisme constituent aussi une atteinte à la démocratie et donc une menace pour tout un chacun, quelles que soient ses origines.

Des personnes qui ont vécu l'expérience des camps de concentration nazis pendant la Deuxième guerre mondiale se rendent dans les écoles et les organisations qui le demandent. Les visiteurs racontent leur vie dans les camps nazis puis répondent aux questions des élèves et des enseignants. Ces visites sont souvent suivies dans les écoles par d'intenses discussions. Les enseignants et les élèves ont fait valoir qu'ils avaient besoin de supports d'apprentissage pour approfondir les sujets étudiés et un film vidéo, un guide pour l'enseignant et des documents de travail pour les élèves leur ont donc été fournis.

* * *

A l'initiative de: Organisation "Les survivants de l'Holocauste"

**Responsable du projet: Emerich Roth et Jakob Ringart, P.O. Box 161,
10123 Stockholm - SUEDE**

EDUCATION ET FORMATION

HEARTSTONE: UN PROJET POUR LUTTER CONTRE LES BRUTALITES RACISTES A L'ECOLE

Le but de ce projet est la lutte contre les brutalités et le racisme chez les jeunes (de 8 à 12 ans), grâce à la création de cercles de lecture à haute voix dans les écoles, les bibliothèques et les centres communautaires à l'aide d'une pochette, *Heartstone Odyssey*, qui encourage les enfants à discuter des questions soulevées dans le récit.

Utilisé avec des groupes de vingt à trente enfants, le livre de *Heartstone* les encourage à faire part de leur propre expérience, et ainsi leur permet de se mettre à la place des victimes ou des auteurs de brutalités. Le cercle de lecture comprend des adultes avec lesquels les enfants sont entrés en contact, par exemple enseignants, parents, policiers et travailleurs communautaires. Plus de 2 000 cercles de lecture ont été créés au Royaume-Uni depuis le début de *Heartstone*. Chaque cercle de lecture devient automatiquement membre d'un club national avec un bulletin d'information périodique.

La pochette *Heartstone Odyssey* a été utilisée avec succès par les écoles maternelles et primaires de toutes les régions de Grande-Bretagne, dans les secteurs à population entièrement blanche, dans ceux où 90 % de la population sont asiatiques et dans ceux où plusieurs races cohabitent. Elle a aussi été utilisée par l'Ecole de pédagogie de l'université d'Exeter afin de sensibiliser aux questions liées à l'enseignement multiculturel dans le cadre de la formation initiale des élèves-maîtres.

* * *

**Contact pour informations complémentaires: Sitakumari at Heartstone,
Longden Court, Spring Gardens, Buxton, Derbyshire, SK17 6BZ -
ROYAUME-UNI (Tel: (44) 1298 72218)**

EDUCATION ET FORMATION

LA FORMATION DES MAGISTRATS DU SIEGE

Un programme de formation des magistrats du siège a été mis au point pour répondre à deux besoins fondamentaux en matière de formation: le besoin d'information (sur la démographie, les caractéristiques culturelles des principales minorités ethniques) et la nécessité de faire comprendre à chacun comment l'ignorance, l'incompréhension ou l'emploi d'un langage déplacé risquent - souvent sans qu'on le veuille - de blesser ou d'être à l'origine d'une injustice. Ce programme part du principe qu'il faut modifier des perceptions qui risquent d'entraîner des décisions de justice discriminatoires et développer la compréhension et l'efficacité dans le traitement des infractions comportant des motifs d'ordre racial.

Lors de la première phase du programme, il s'agissait d'inscrire l'examen des questions touchant les minorités ethniques dans le cadre de la formation dispensée aux magistrats des Crown Courts (juridiction pénale supérieure), qui comprend la formation initiale et les séminaires de "recyclage" tous les cinq ans.

En outre, un programme de formation national spécial consistant en séminaires consacrés aux questions ayant trait aux minorités ethniques a été mis en place. Ces séminaires, qui durent deux jours, associent l'organisation de conférences et de groupes de débat avec une séance du soir au cours de laquelle les juges rencontrent le temps d'un dîner des membres de minorités ethniques. Ces invités sont soigneusement sélectionnés et informés avant de partager avec les juges leurs impressions et leurs expériences de la vie judiciaire et de la vie quotidienne dans la société britannique en général. La deuxième journée est consacrée à discuter de la réunion avec les membres des minorités ethniques et à étudier des cas pertinents. Les agressions à motif racial font partie intégrante du thème de ces séminaires.

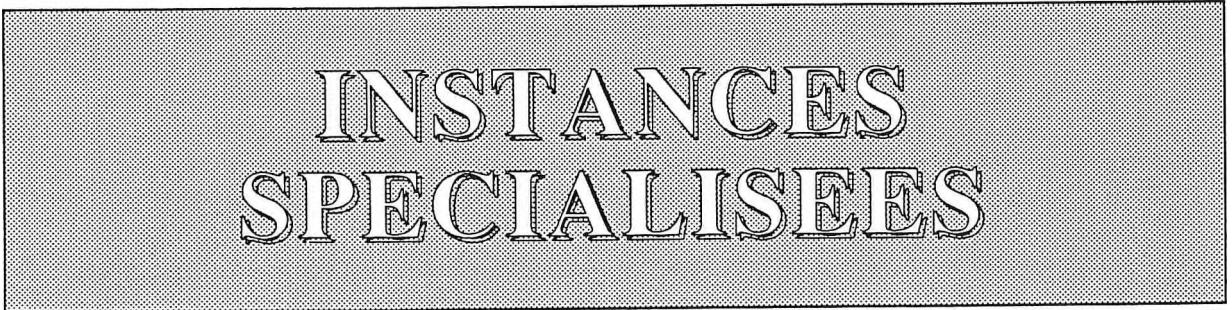
Pour toute autre information générale, il existe un manuel d'information.

* * *

A l'initiative du: Comité consultatif spécial pour les minorités ethniques (EMAC) - ROYAUME-UNI

Contact pour informations complémentaires: Judith JULIUS, Judicial Studies Board, 14 St. James St., Londres SW1A 1DP - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 71 925 01 85)

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe "Mesures pratiques pour combattre la violence raciste et xénophobe" (Strasbourg, 12-14 octobre 1994), document MG-EO (94) 32



INSTANCES
SPECIALISEES

INSTANCES SPECIALISEES

NOUVEAU "CONSEIL ETRANGER" DE LA VILLE DE GRAZ

Le 6 juillet 1995, le Conseil Municipal de la Ville de Graz (capitale de la province fédérale de Styrie) a décidé de constituer un "Conseil étranger" composé exclusivement d'étrangers et faisant fonction d'organe consultatif auprès des autorités municipales pour toutes les questions touchant aux intérêts des étrangers. Le "Conseil étranger" se compose de sept étrangers résidant à Graz et élus au scrutin secret par tous les résidents étrangers de Graz.

Le but du "Conseil étranger" est le suivant:

- protéger les intérêts des étrangers vivant à Graz;
- conseiller les autorités municipales sur toutes les questions concernant les résidents étrangers;
- améliorer les relations entre les Autrichiens et les étrangers vivant à Graz;
- améliorer la communication entre les étrangers vivant à Graz et la municipalité.

Le "Conseil étranger" est notamment autorisé à:

- soumettre aux autorités municipales des propositions, avis et commentaires écrits sur toutes les questions intéressant les étrangers à Graz;
- participer aux travaux des autorités municipales lors de l'élaboration d'avis et de commentaires de lois et d'ordonnances intéressant les étrangers;
- coopérer à titre consultatif avec les autorités municipales à la phase de planification des projets intéressant les étrangers.

Le droit de vote à l'élection du "Conseil étranger" est accordé à tout résident non autrichien enregistré à Graz, âgé de plus de 18 ans et vivant en Autriche depuis plus de trois mois.

Le droit d'éligibilité au "Conseil étranger" est accordé à tout résident non autrichien enregistré à Graz, âgé de plus de 19 ans et vivant en Autriche depuis plus de six mois.

Les élections ont lieu tous les quatre ans. Les premières élections se sont déroulées les 26 et 27 novembre 1995. Le "Conseil étranger" nouvellement élu s'est réuni pour la première fois le 25 janvier 1996.

L'idée d'instituer une représentation élue des étrangers est une innovation en Autriche. Le but est de donner aux étrangers la possibilité de faire valoir publiquement leurs intérêts au niveau municipal et de leur permettre ainsi d'établir des relations positives avec les autochtones. Les conclusions que l'on pourra tirer de l'action effective du "Conseil étranger" devraient permettre de mieux cerner le rôle que les représentations élues d'étrangers pourraient jouer dans les pays hôtes.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Ausländerberatungstelle der Grazer Sozialamtes, Amtshaus, Schmiedgasse 26, 8010 Graz - AUTRICHE
(Tél: (43) 316 872 3075 - Fax: (43) 316 872 3029)

INSTANCES SPECIALISEES

ORGANE SPECIAL DE MEDIATION ENTRE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE ET LES ORGANISATIONS COMPETENTES EN MATIERE DE POLITIQUE D'IMMIGRATION

La ville de Vienne a créé un organe spécial, le Fonds d'intégration viennois (FIV), qui s'adresse à la fois aux autochtones et aux immigrés et qui est chargé de définir les principes de la politique d'intégration au niveau local.

Il s'agit d'une instance juridiquement distincte des structures d'administration locale, présidée par le maire, son adjoint et le directeur général de Caritas Autriche, et composée de représentants des autorités municipales, des partis politiques et des principales organisations de migrants.

Outre le bureau central, des bureaux annexes ont été installés dans les arrondissements où beaucoup d'immigrés se sont installés, afin de promouvoir l'intégration par la communication directe avec les habitants, l'administration locale et d'autres institutions. En outre, les bureaux coordonnent et soutiennent les autres programmes et actions tendant à combattre le racisme et la xénophobie.

Les méthodes suivantes sont notamment employées:

- entretiens, dialogues et débats afin de parvenir à des contacts positifs avec les représentants officiels des habitants et l'administration, ainsi qu'avec les immigrés de l'arrondissement, et communication multilingue en coopération avec les journaux et la télévision locaux;
- information et assistance des immigrés;
- mise en œuvre et coordination de programmes d'intégration pratiques, par exemple dans le domaine de la formation professionnelle ou linguistique;
- gestion des conflits sur la base d'un respect mutuel;
- élaboration de propositions pour remédier aux lacunes de l'administration officielle dans le domaine considéré.

Les bureaux d'arrondissement adoptent une approche très pragmatique, destinée aux habitants tant autochtones qu'immigrés. Le bureau central traite les questions qui intéressent les hommes politiques municipaux, les hauts fonctionnaires et les experts.

* * *

A l'initiative du: Fonds d'intégration de Vienne (Wiener Integrationsfonds), Friedrich Schmidt Platz 3, 1080 Vienne - AUTRICHE

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe 1995. ISBN 92-871-2695-X

LA TABLE RONDE DU PRESIDENT

La Table ronde du Président a été créée en 1993 alors que les minorités résidant en Estonie n'avaient pas de représentation propre au Riigikogu (Parlement). C'est afin de faciliter les contacts institutionnels entre les minorités et les responsables estoniens que le Président a créé cette table ronde, qui est devenue un lieu où les représentants de toutes les minorités du pays peuvent se réunir chaque mois pour discuter de leurs problèmes et de leurs préoccupations avec des membres du Riigikogu et élaborer des recommandations afin de résoudre ces problèmes. La table ronde a bénéficié du soutien de plusieurs ambassades étrangères en Estonie.

Lors des élections parlementaires de mars 1995, six députés russes ont été élus et ont ensuite formé un groupe indépendant, constituant ainsi une représentation minoritaire au Parlement.

Comme les activités de la table ronde ont favorisé le dialogue sur les préoccupations des minorités, il a été décidé de les poursuivre. En septembre 1995, la table ronde s'est réunie, avec la participation du président, afin de commencer une nouveau cycle de travaux. Dans son discours liminaire, le président a mentionné la nécessité d'aborder des problèmes qui concernent davantage l'avenir et portent plus sur les principes. Il a également souligné que le type d'éducation donné à la jeune génération revêtait une importance déterminante pour l'intégration des différents groupes nationaux dans la société estonienne.

Lors de sa session suivante, en octobre, la table ronde a examiné des problèmes d'éducation et a formulé des recommandations à l'adresse du Ministère de la Culture et de l'Education. Dans ces recommandations, elle attirait l'attention sur la nécessité de créer un système garantissant aux minorités la possibilité de disposer d'enseignants, et notamment d'enseignants d'estonien dans leurs écoles. En novembre, la question des examens permettant d'obtenir la citoyenneté (épreuve de langue et interrogation sur la Constitution,) a été abordée. Les participants ont estimé qu'il fallait réviser la définition des connaissances exigées.

En décembre 1995, la table ronde a organisé un séminaire des Etats d'Europe centrale et orientale sur le "rôle des organes consultatifs à l'égard de la politique à l'égard des minorités". A cette occasion, des personnes venues de sept pays, représentant des institutions s'occupant des problèmes des groupes minoritaires, ont pu discuter des difficultés qu'elles rencontrent.

En décembre 1995, la table ronde a tenu sa dernière session de l'année et a examiné des problèmes en rapport avec l'application de la loi sur les non-ressortissants. L'essentiel des discussions a porté sur les papiers dont les personnes n'ayant pas la citoyenneté estonienne ont besoin. Il a été recommandé que le gouvernement fournisse à ces personnes un passeport pour non-ressortissants incorporant leur permis de séjour qui leur permette de passer les frontières. En janvier 1996, le gouvernement a décidé de délivrer ce passeport.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Ingvar BÄRENKLAU, Attaché de presse du Président de la République, Weizenbergi 39, 0100 Tallinn - ESTONIE

INSTANCES SPECIALISEES

CREATION DE CELLULES DEPARTEMENTALES DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET LA XENOPHOBIE

La création des cellules départementales de lutte contre le racisme a été décidée par une circulaire intergouvernementale (émanant donc du Premier Ministre). Son but est de développer les conditions d'un meilleur dialogue au niveau du département entre les différentes administrations, les cultes et les associations dans le domaine de la formation, de la prévention et de l'information. L'action répressive est également développée par une coopération accrue entre les Parquets et les services de police.

Quelques cellules ont "bien fonctionné". Des actions concrètes ont été menées et des propositions intéressantes ont été formulées.

D'autres cellules n'ont produit que peu de résultats et doivent être réactivées.

* * *

A l'initiative de: Cellule départementale de lutte contre le racisme de Paris

Contact pour des informations complémentaires: Mme Martine VALDES-BOULOUQUE, Palais de Justice, 2-4 Boulevard du Palais, 75001 Paris - FRANCE (Tel: (33) 1 44 32 56 16 - Fax: (33) 1 44 32 51 05)

INSTANCES SPECIALISEES

CELLULE DE COORDINATION CONTRE LE RACISME

Des cellules locales de lutte contre le racisme ont été mises en place dans plusieurs départements français, dont celui du Rhône. Elles réunissent des représentants de la Préfecture et de la police, les chefs des services décentralisés de l'Etat, des élus et des délégués du Barreau, du département, des associations et des communautés religieuses.

Les objectifs consistent à observer et étudier les phénomènes de racisme et à déclencher des procédures d'alerte; à recueillir des informations relatives à l'application des textes pertinents et à la mise en oeuvre locale de la politique pénale afin, notamment, de faire participer les associations locales à la prévention; à évaluer la lutte contre le racisme et à promouvoir des initiatives locales de prévention et de formation; à favoriser la communication entre les administrations concernées, les associations locales et la cellule nationale de coordination de la lutte contre le racisme qui relève du Premier ministre.

Trois groupes de travail, concernant la sécurité (police, justice et gendarmerie), l'école et l'entreprise (éducation, formation, accès à l'emploi) et le cadre de vie (grands ensembles urbains/logement) ont été constitués. La démarche a été axée sur une phase initiale d'observation suivie d'une réflexion quant aux moyens concrets de faire face au racisme et à l'antisémitisme. Les trois groupes de travail ont proposé plusieurs initiatives en vue de résoudre les problèmes définis.

Le gouvernement, ayant jugé cette action globalement positive, a décidé de l'étendre à l'ensemble de la France en 1993.

* * *

A l'initiative de: Préfecture du Rhône et de la Région Rhône-Alpes, 106, rue Pierre Corneille, 69000 Lyon - FRANCE

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

INSTANCES SPECIALISEES

BUREAU REGIONAL DE COORDINATION POUR L'ACTION CONTRE LA XENOPHOBIE

Un projet pilote relatif à la coordination régionale des mesures contre la xénophobie (bureau de coordination) a été lancé par le centre communautaire de la "Arbeitskammer" d'une région allemande. Ses principaux objectifs sont le conseil, l'information et la sensibilisation du public aux problèmes du racisme et de la xénophobie.

Le bureau de coordination est autonome en ce sens qu'il conduit ses activités mais il est censé coopérer avec d'autres institutions, par exemple pour l'organisation de réunions publiques et de campagnes d'information antiracistes, de groupes d'étude et de séminaires.

Le bureau attache une grande importance à la participation des immigrés et de leurs associations à toutes ses activités.

On peut citer, parmi ces dernières, les domaines suivants:

- projet de "médiothek" (médiathèque) thématique qui fournira des matériels d'information, de la documentation, des rapports et documents de travail aux personnes intéressées, et en particulier aux écoles et aux enseignants, aux maisons de la jeunesse, aux églises, etc.;
- réunions d'experts, associées à d'autres réunions publiques chaque fois que possible;
- écoles: visites dans les établissements scolaires de représentants du bureau de coordination, rencontres qui permettent le débat et la description subjective de l'expérience personnelle d'un non-ressortissant vivant en Allemagne; conseil et participation à une "semaine du projet" dans de nombreuses écoles; représentation d'une pièce pertinente dans plusieurs écoles, par une troupe théâtrale;
- groupes d'étude dont les membres peuvent exercer une influence accélératrice sur l'opinion publique;
- urbanisme: collaboration avec les services de planification afin d'aménager des quartiers où les populations autochtone et immigrée puissent vivre ensemble sans tension.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Herr Franz Josef KOENEN, Multikultur e.V., Verein zum Abbau von Fremdenfeindlichkeit und zur Förderung der Akzeptanz von Migration, im Gemeinwesenprojekt Saarstrasse, Saarstrasse 25, 66333 Völklingen - ALLEMAGNE (Tel: (49) 689 82 27 94)

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995, ISBN 92-871-2695-X

BUREAU REGIONAL POUR LES ETRANGERS

Des bureaux régionaux pour les étrangers existent dans plusieurs villes d'Allemagne: les données ci-après sont empruntées à une description du bureau régional de Potsdam.

Le Bureau est une association déclarée. On peut citer parmi ses initiatives:

- les "journées d'action contre l'exclusion et la violence": soutien aux écoles pour préparer et organiser des journées d'action sur la coexistence harmonieuse de peuples d'origines diverses et contre la violence (ce soutien peut comporter l'envoi d'orateurs, le partage d'expérience sur l'organisation et la teneur des journées et une participation directe à leur tenue);
- des ateliers musicaux avec des artistes d'origine étrangère: quand on parvient à motiver les jeunes et à leur expliquer quel peut être leur rôle, ces ateliers musicaux diminuent l'hostilité envers les étrangers.
- envoi d'orateurs d'origine étrangère: des orateurs d'origine étrangère visitent les établissements scolaires et autres institutions pour parler de leur pays et des difficultés rencontrées par les étrangers qui vivent en Allemagne;
- groupes de travail extra-scolaires: des artistes, tels que marionnettistes ou clowns, élaborent, avec les enseignants et les élèves pendant plusieurs jours, durant les heures de classe et en dehors, des projets pour faire accepter les étrangers et trouver aux conflits des solutions non violentes;
- l'allemand en tant que langue étrangère: les professeurs ne sont pas toujours préparés à enseigner l'Allemand en tant que langue étrangère; c'est pourquoi des spécialistes dispensent une formation intensive sur les lieux (huit heures d'affilée en général) comprenant une information sur les causes des migrations et les différences entre cultures, ce qui réduit l'insécurité relative aux tâches nouvelles;
- accueil des réfugiés de guerre: des psychologues, médecins, enseignants, etc. venant des zones de conflit, ainsi que quelques Allemands, sont envoyés par groupes de trois dans les foyers d'accueil pour réfugiés, afin d'aider les adultes, d'enseigner aux jeunes leur langue maternelle, de mener auprès des enfants et des adolescents une action extra-scolaire et d'organiser des prises de contact avec des Allemands;
- équipe consultative itinérante pour Roms/Tsiganes: une équipe de trois personnes, dont un Rom/Tsigane, visite les foyers d'accueil où se trouvent des Roms/Tsiganes en vue de réduire les difficultés de base et de prévenir les conflits dus à la méconnaissance mutuelle des cultures et les problèmes de communication.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Frau Dr. Hilde SCHRAMM, Regionale Arbeitsstellen für Ausländerfragen, Jugendarbeit und Schulen, Brandenburg e.V., August-Bebel-Strasse 88, 14482 Potsdam - ALLEMAGNE (Tel: (49) 331 7478012)

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

MESURES DE LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANIMOSITE ENVERS LES ETRANGERS A BERLIN

Le "commissariat aux étrangers" est un service public s'occupant des étrangers et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer pendant leur séjour à Berlin. Le commissariat fournit également des brochures d'information détaillées et des consultations gratuites au public.

La grande majorité des plaintes soumises au commissariat concerne l'inégalité de traitement dans des situations quotidiennes, même si quelques-unes ont trait à des actes de violence. Parmi les mesures prises par le commissariat, les suivantes peuvent être mentionnées:

- L'intervention dans les cas isolés ("projet pour une compréhension interculturelle non violente"), vise à résoudre les conflits au moyen d'un arbitrage afin de réduire les préjugés entre voisins et parmi les élèves. L'action menée comprend l'établissement d'un réseau d'agents de contact dans les écoles, ce qui permet de régler les cas de conflits et de discrimination là où ils sont survenus.
- La discrimination à l'encontre des jeunes non allemands à l'entrée des discothèques s'est révélée être un problème permanent. Le "commissariat aux étrangers" donne suite à toutes les plaintes et procède à des entretiens avec les propriétaires et directeurs de discothèques pour réduire la discrimination. Dans les cas les plus graves, l'établissement peut se voir retirer sa licence d'exploitation.
- En ce qui concerne les remarques et les stéréotypes renforçant les préjugés qui ont paru dans une série de publications économiques, le "commissariat aux étrangers" a critiqué officiellement l'éditeur, procédé qui se révèle efficace dans la majorité des cas.
- Des débats sont organisés avec l'administration des logements sociaux et divers services afin de progresser vers une égalité d'accès au logement et à l'emploi pour les groupes minoritaires.
- Des cours de formation sont organisés contre la discrimination et la violence s'adressent à des jeunes connus des tribunaux pour participation à des actes de violence. Le but consiste à acquérir des comportements permettant de faire face aux situations conflictuelles.
- Des discussions avec les services de publicité des grands quotidiens ont permis d'éliminer dans une large mesure les indications discriminatoires à la rubrique des offres d'emplois.
- L'action de relations publiques a comporté la publication d'ouvrages sur les différentes nationalités qui existent à Berlin, leur histoire, leur culture, leur religion et leur existence sur place, ainsi que sur des questions particulières, telles que la formation professionnelle, les permis de résidence, etc.; des prix ont été attribués aux individus et aux œuvres favorisant la tolérance.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Herr Dr Robin SCHNEIDER, Ausländerbeauftragte des Senats von Berlin, Potsdamer Strasse 65, 10785 Berlin - ALLEMAGNE (Tel: (49) 30 265423 83)

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

ACTIVITES CULTURELLES DANS LA REGION DU LATIUM

Le Latium est, parmi les régions italiennes, celle qui a la plus forte concentration de non-ressortissants, particulièrement de ressortissants de pays extérieurs à l'UE. Bien que la plupart de ces non-ressortissants semblent bénéficier d'une situation relativement stable, d'autres connaissent des difficultés d'intégration à la société, notamment dans les domaines du travail et du logement. Les difficultés s'expliquent par l'insuffisance de services adéquats pour traiter les nouvelles formes d'immigration et aussi par une méfiance envers les groupes concernés.

La région du Latium a lancé toute une série d'initiatives pour favoriser la solidarité, la connaissance des différentes cultures et l'éducation à la coexistence et au multiculturalisme. Ces initiatives ont eu deux axes principaux: familiarisation avec les cultures et expériences des immigrés et création d'une mentalité de solidarité mutuelle. Bien entendu, elles s'intègrent dans une gamme d'actions politiques visant à améliorer les facteurs économiques et sociaux liés aux problèmes, par exemple dans les secteurs du logement, de l'emploi et de la santé.

Les initiatives suivantes peuvent être citées:

- Liens intercommunautaires: ce programme comprend, pendant une période de deux semaines environ, des manifestations dans des lieux accessibles à toute la population, tant italienne que non-citoyenne, ce qui offre la possibilité de faire connaissance et de participer à des activités communes. Des stands sont réservés aux différentes ethnies et la population peut assister à des spectacles (danse, musique, etc.), à des films, des expositions ou défilés de mode, ainsi qu'à des cours de danses traditionnelles ou autres. En outre, des débats et des rencontres de différents types traitant de l'immigration et de l'insertion dans la société et l'emploi sont organisés. Une section spéciale est prévue pour les enfants. On espère à l'avenir décentraliser ces manifestations dans les quartiers périphériques.
- Information: des canaux réguliers sont utilisés pour diffuser un bulletin quotidien traitant spécifiquement les questions interculturelles et d'immigration et contenant des informations sur les initiatives publiques et privées à cet égard.
- Campagne de jumelage entre les écoles du Latium et des pays en développement: cette campagne a suscité l'intérêt des enseignants et des élèves des établissements primaires et secondaires et se fait avec la participation directe des immigrés, qui servent par exemple d'intermédiaire avec leur pays d'origine. Des séminaires de formation initiale et de perfectionnement des enseignants avec des partenaires de pays en développement, ainsi que des rencontres et échanges entre étudiants des écoles participantes ont été organisés. L'un des principaux résultats de la campagne a été la contribution d'écoles (principalement techniques et professionnelles) à des activités de coopération au développement dans les pays jumelés.
- Campagne d'éducation interculturelle: elle comprend un certain nombre de programmes d'information et de formation, de production de matériels d'enseignement et de visites en classe des représentants de diverses ethnies.
- La campagne "Per dire uguali" (pour se dire égaux): cette campagne, qui tend spécifiquement à lutter contre le racisme et la xénophobie, s'adresse aux écoles du cycle secondaire supérieur et se concentre sur une gamme d'activités de formation et d'information. Des liens ont été établis entre les écoles et les milieux de la recherche scientifique, de l'édition spécialisée, des organisations de volontariat et autres forces sociales.

* * *

A l'initiative de: Commune di Fiorano-Modena, Via G. d'Arezzo 18, 41049 Sasvolo - ITALIE

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

ARIC
CENTRE D'INFORMATION CONTRE LE RACISME

L'ARiC est un centre de consultation et de documentation qui vise à aider les particuliers, les organisations et les institutions dans la lutte contre le racisme et la xénophobie et à améliorer les relations communautaires dans leur environnement multiculturel direct, à l'école, au travail, etc. L'ARiC soutient et aide également de ses conseils les activités interculturelles. Dans le vaste domaine des activités antiracistes, l'ARiC a accumulé des connaissances spécialisées en matière de documentation, d'information et de mise au point de moyens et de matériel pour les initiatives et les projets locaux.

L'ARiC s'emploie à lutter contre le racisme et la discrimination à divers niveaux. Ses activités portent sur des manifestations spécifiques de ces phénomènes ainsi que sur leurs causes et mécanismes (fondamentaux). Dans la pratique, l'ARiC combine trois stratégies, et notamment la réfutation ("les faits contre les préjugés"), l'information et l'enseignement. Le soutien offert est étroitement lié aux capacités et aux moyens de l'investigateur/client: accessible, pratique, étroitement lié à l'environnement et réaliste en termes de temps requis. La position de l'ARiC est pragmatique et ses activités doivent être adaptées à la pratique quotidienne, concerner des travaux d'ampleur modeste et être accessibles à chacun gratuitement. L'ARiC prête particulièrement attention aux "intermédiaires" qui ont un rôle de vecteur et de base pour changer les attitudes et les comportements au sein de leur propre milieu.

Un programme informatique spécial a été mis au point afin de documenter et d'échanger les informations: la **base ARIC** qui contient plus de 11 000 titres y compris: livres, brochures, expositions, matériel pédagogique et éducatif pour les écoles et le travail communautaire, articles de magazines et de journaux, vidéos, rapports de recherche, thèses et mémoires, ainsi que projets. Grâce à la base ARIC, tous les matériaux peuvent être examinés, étudiés, empruntés et/ou envoyés sur demande à toute personne. De plus, la base ARIC contient les adresses d'organisations s'occupant de la lutte contre le racisme, de travail interculturel et de travail communautaire (au profit des minorités).

Actuellement, l'ARiC opère à Rotterdam (Pays-Bas) et deux initiatives de l'ARiC viennent d'être lancées en Allemagne (Berlin et Duisburg). L'ARiC-Rotterdam soutient ces initiatives et leur fournit toutes les informations et tout le matériel nécessaires. Il a aussi instauré des contacts étroits et coopère avec plusieurs organisations qui le consultent en Belgique, en Espagne, au Danemark, en Suède, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Ces contacts et demandes reflètent un besoin grandissant d'échange international d'informations et de matériels concernant les activités locales et les expériences positives. A partir de septembre 1996, une banque de données internationale fonctionnera à l'ARiC-Rotterdam avec des traductions en anglais, allemand et français. Grâce à cette banque de données internationale, documents, littérature spécialisée, projets de plan d'action, expériences et autres informations seront accessibles au niveau international. A compter de mai 1996, Internet permettra l'accès international à la base ARiC.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Anti Racisme Informatie Centrum, Grotekerkplein 5, 3011 GC Rotterdam - PAYS-BAS (Tél: (31) 10 414 34 34 - Fax: (31) 40 412 84 33 - E-Mail: ARIC@WIREHUB.NL)

CENTRE LOCAL DE LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION

Le Conseil de Rotterdam contre la discrimination (RADAR) a été la première des organisations locales ou régionales créées aux Pays-Bas, à la suite d'initiatives privées, pour corriger et prévenir toute discrimination, intervenir dans des cas concrets et chercher des solutions au niveau politique. Ancrées dans le quotidien, elles peuvent suivre l'actualité et le cours des événements, et offrent un lieu de rencontre et un centre d'action aux particuliers et aux organisations engagés dans la lutte contre la discrimination.

Le schéma d'organisation du RADAR et son premier programme d'enquête et d'action contre le racisme ont été établis après une large consultation de divers organismes, groupes et particuliers occupant des positions stratégiques dans la collectivité de Rotterdam (hommes politiques, organisations d'immigrés, syndicats, employeurs, conseils de paroisse, agents des services d'éducation, du logement, de la police et de la justice, avocats, etc.).

A l'origine, le RADAR était un institut de recherche mais il s'est vite transformé en un centre de traitement des demandes d'information et des plaintes sur le racisme. Ses tâches consistent principalement:

- à aider les victimes du racisme et de la discrimination et à étudier les plaintes individuelles;
- à lutter contre les activités et la propagande de groupes organisés d'inspiration raciste ou à visée discriminatoire;
- à informer les particuliers et les organismes qui souhaitent lutter contre le racisme et la discrimination;
- à créer des groupes de pression et de consultation, en particulier auprès des municipalités, en vue de promouvoir des dispositions-cadres antidiscriminatoires et antiracistes;
- à mener des travaux de recherche, par exemple sur les conditions de logement, la discrimination sur le marché du travail.

Le RADAR n'est pas compétent pour procéder à des enquêtes et se sert peu des instruments juridiques, car les poursuites dans les cas de discrimination sont souvent très difficiles. Il s'efforce plutôt d'établir un dialogue entre la victime et le coupable présumé et de servir de médiateur. Si le différend ne peut être réglé de cette façon, d'autres méthodes sont utilisées, par exemple l'intervention de groupes de pression politiques, la mobilisation de l'opinion publique, la publicité, etc. Le RADAR bénéficie d'un soutien massif de la population, sur lequel se fonde sa légitimité, et coopère étroitement avec un large éventail d'associations politiques et religieuses, de groupes de migrants, d'organisations professionnelles ou patronales, d'établissements d'enseignement, etc. Sa démarche est essentiellement pragmatique et il met en oeuvre des programmes d'action concrète axés sur des objectifs réalistes. A cet égard, les codes d'instructions pratiques contre la discrimination et le racisme prennent une importance croissante.

Il y a lieu de souligner que les centres locaux tels que le RADAR ne doivent pas remplacer les activités d'autres organisations ou services publics, mais en compléter l'action. Un soutien doit être apporté aux associations et particuliers prêts à combattre le racisme, afin d'obtenir un effet multiplicateur. L'autorité morale, c'est-à-dire l'adhésion d'une grande partie de la société, est plus importante que les compétences théoriques.

* * *

A l'initiative de: Rotterdam Anti-Discrimination Action Council, Grotekerkplein 5, P.O Box 1812 3000 BV Rotterdam - PAYS-BAS

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

LE PLAN D'ACTION DE BRUMUNDDAL

Le plan d'action de Brumunddal (1992-1994) est un projet qui répond à un problème local aigu en mettant l'accent sur les activités des jeunes et d'autres mesures préventives au niveau central et local. Ce plan d'action est un élément important de la politique d'intégration norvégienne et les leçons qui seront tirées de ce projet devraient pouvoir inspirer aussi d'autres collectivités locales. Une conférence nationale visant à partager l'expérience du plan d'action de Brumunddal avec d'autres collectivités et des ONG a eu lieu. Le projet repose en partie sur des idées exposées dans le rapport du Conseil de l'Europe intitulé "*Relations intercommunautaires et ethniques en Europe*" (1991).

Le rapport final du projet (Yngve Carlsson: *Le plan d'action de Brumunddal — Y a-t-il eu des résultats?* Institut norvégien de recherche urbaine et régionale, NIBR, 1995) a été distribué aux autorités de police au niveau central et régional, en plus des municipalités et autres collectivités locales en Norvège.

Voici quelques conclusions du rapport:

- il importe de ne pas minimiser la violence et le harcèlement racial;
- la coopération entre les autorités municipales et les groupes vulnérables est nécessaire;
- il faut cerner et analyser les problèmes;
- les dirigeants politiques et administratifs locaux doivent prendre clairement position contre les actes et les comportements racistes;
- l'exemple des dirigeants politiques au plan national et local a une grande influence sur l'opinion;
- il faut mobiliser la population locale contre le racisme;
- la police a un rôle important à jouer et doit examiner sérieusement tous les incidents de violence et de harcèlement raciste;
- l'administration locale doit coopérer avec la police.

Au niveau local, le plan d'action de Brumunddal a eu des résultats positifs. Les non-ressortissants qui avaient fait précédemment l'objet de harcèlements (en raison de leur origine immigrée ou de leur position contre le racisme) ont constaté une baisse sensible de ce type de comportement. A plus long terme, l'administration locale est consciente qu'il faut considérer le problème des jeunes qui harcèlent les immigrés et les personnes qui s'expriment ouvertement contre le racisme, comme un problème structurel et non comme un problème ou un incident isolé. C'est important pour la manière dont les administrations locales doivent désormais concevoir leurs programmes pour la jeunesse. Plus concrètement, il faut surtout trouver le moyen d'empêcher la marginalisation des jeunes par rapport à la communauté locale.

* * *

A l'initiative du: Ministère des Pouvoirs locaux et du Travail, PO Box 8112 Dep, 0032 Oslo - NORVEGE

INSTANCES SPECIALISEES

GROUPE CONSULTATIF CONTRE LA VIOLENCE ET LE HARCELEMENT RACIAUX - Suites données au "Plan d'action de Brumunddal"

Le "Plan d'action de Brumunddal" a permis d'acquérir une expérience extrêmement valable. Plusieurs professionnels ont été appelés à former un groupe consultatif chargé d'aider la Direction de l'immigration à poursuivre les actions engagées contre la violence et le harcèlement raciaux. Le groupe comprend des professionnels de différentes disciplines ayant une expérience du travail lié aux conflits ethniques ou raciaux. Son objectif est la transmission de cette expérience aux municipalités et autres communautés en difficulté.

L'idée est que si l'on peut décrire, consolider et reproduire à l'échelon national l'expérience acquise dans un contexte comme celui de Brumunddal, des crises de ce genre pourront être évitées ou résolues plus efficacement et sans violence. Telle est la raison d'être du groupe consultatif. Lorsque des problèmes se posent dans une communauté, la municipalité concernée peut contacter directement le groupe dont les membres serviront de consultants et travailleront en collaboration avec la Direction de l'immigration. Les besoins des municipalités seront évalués régulièrement et de nouveaux professionnels expérimentés dans ce domaine seront recherchés.

Toutes les municipalités de Norvège recevront une brochure présentant le groupe consultatif et précisant les noms, les spécialisations et les adresses des membres du groupe. Ceux-ci indiqueront également les noms d'autres professionnels auxquels pourrait être faire appel dans une situation précise. Le travail du groupe sera analysé par des chercheurs qui établiront des directives en vue du développement du groupe et de ses méthodes d'intervention.

* * *

A l'initiative de: la Direction de l'immigration, Elveveien 75, 1324 Lusaker - NORVEGE

INSTANCES SPECIALISEES*

COMMISSION INTERMINISTERIELLE POUR L'ACCUEIL ET L'INSERTION DE LA COMMUNAUTE DU TIMOR ORIENTAL

La Résolution 53/95 du Conseil de Ministres, publiée au Journal Officiel IIème série du 7 décembre 1995, a créé la Commission interministérielle pour l'accueil et l'insertion de la communauté du Timor Oriental.

Cette Commission a pour attributions de coordonner et d'apprécier des propositions visant le développement de politiques intégrées favorables à l'accueil et à l'insertion de la Communauté du Timor Oriental au Portugal.

Cette Commission est composée de représentants du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Administration intérieure, de la Justice, de l'Education, de la Santé, de la Qualification et de l'Emploi, et de la Solidarité et Sécurité Sociale.

La Commission est coordonnée par le représentant du Ministère de la Solidarité et de la Sécurité Sociale.

Dans ce cadre, le Ministère de la Justice est en train d'étudier la possibilité de distribuer gratuitement aux citoyens de Timor de cartes d'identité, de leur fournir un logement adéquat, encore que temporaire, dans l'attente du logement définitif et d'occuper les citoyens du Timor oriental dans des services dépendant du Ministère de la Justice, dans le but de les préparer à l'étude et à l'apprentissage de la langue portugaise afin qu'ils puissent, dès l'année suivante, fréquenter l'école.

La Commission devra présenter au Gouvernement, par le biais du Ministre de la Solidarité et de la Sécurité Sociale, au cours du mois de février, des propositions concrètes visant à l'amélioration des conditions d'accueil et d'insertion de cette communauté.

* * *

A l'initiative de: Direcção Geral da Acção Social, Avenida Miguel Bombarda, n° 1, 1000 Lisbonne - PORTUGAL

* (figure également sous "Groupes vulnérables", page 102)

INSTANCES SPECIALISEES

OMBUDSMAN CONTRE LE RACISME

Les fonctions à temps partiel d'Ombudsman contre le racisme ont été rajoutées aux tâches du Président de la Commission fédérale contre le racisme en Suisse.

Sa tâche est celle de tout ombudsman dans ce domaine, notamment:

- recevoir les plaintes de personnes qui se disent victimes d'actes de racisme;
- intervenir auprès des autorités compétentes.

Il s'agit là d'une institution très récente qui ne peut encore se targuer que de quelques résultats isolés.

* * *

A l'initiative du: Gouvernement fédéral suisse

**Contact pour informations complémentaires: Professeur Georg KREIS,
Président de la Commission fédérale contre le racisme, Institut der
Universität Basel, Gellertstrasse 27, 4052 Bâle - SUISSE**

INSTANCES SPECIALISEES

COMMISSION FEDERALE CONTRE LE RACISME

Créée par le gouvernement suisse en août 1995, cette commission a pour mandat de s'occuper de discrimination raciale, de s'employer à promouvoir une meilleure entente entre les personnes des différents groupes ethniques ou religieux de combattre toute forme de discrimination raciale directe ou indirecte et d'attacher une importance particulière à la prévention pour que celle-ci soit efficace. Au premier rang de ses tâches figurent:

- des activités opérationnelles: la commission assure un travail de relations publiques et de soutien, ou lance des campagnes de sensibilisation et de prévention;
- des activités de conseil: elle conseille et soutien les autorités fédérales (particulièrement en matière législative et en ce qui concerne l'exécution de dispositions légales, de même que dans l'élaboration de prises de positions et de rapports). Elle soutient et conseille les particuliers (rôle de médiation);
- des activités de coopération: elle collabore avec les autorités de rang fédéral, cantonal et communal, les organisations et groupes intéressés par la problématique du racisme;
- des activités scientifiques et d'analyse: elle analyse la discrimination raciale d'un point de vue scientifique et éthique, ainsi que les états de fait concrets et leurs répercussions sur l'individu et la société.

La Commission compte à ce jour 18 membres. Elle est composée de personnalités issues des domaines de l'économie, de la politique, de l'enseignement, de la science, des églises et communautés religieuses, de représentants de minorités et des autorités cantonales et communales, ainsi que de représentants d'ONG.

* * *

A l'initiative du: Gouvernement fédéral suisse

**Contact pour informations complémentaires: Professeur Georg KREIS,
Président de la Commission fédérale contre le racisme, Institut der
Universität Basel, Gellertstrasse 27, 4052 Bâle - SUISSE**

**ORGANISME COLLECTIF LOCAL POUR METTRE AU POINT
UNE REACTION GLOBALE AUX
AGGRESSIONS ET HARCELEMENTS RACISTES**

Un organisme collectif local a été constitué par la police métropolitaine, la municipalité de l'arrondissement londonien de Newham, le conseil de Newham pour l'égalité raciale, l'association de Newham d'aide aux victimes et le ministère de l'Intérieur, afin de mettre au point une réaction globale aux vexations et agressions raciales dans une zone d'habitation de l'est de Londres connue depuis longtemps pour sa tension interethnique et ses actes de violences dirigés contre les minorités ethniques.

Le projet tendait à prévenir les harcèlements et agressions à caractère raciste, à en aider les victimes, à en trouver les auteurs et à les poursuivre et à traiter le sous-recensement des incidents grâce à une exploitation plus efficace des ressources existantes et une coopération entre les organismes concernés. Il a été supervisé par un comité directeur et géré sur le plan des affaires courantes par un groupe de travail, avec l'aide d'un consultant.

La première étape a consisté à décrire objectivement les harcèlements de nature raciste et les mesures prises pour y répondre dans la zone du projet, en analysant les rapports de police et en organisant des entretiens avec le personnel des organismes locaux ainsi qu'une enquête sur les victimes (échantillons aléatoires parmi les membres des groupes concernés).

Dans un deuxième temps, un ensemble de mesures a été mis au point pour aborder différents aspects des problèmes causés par les harcèlements et agressions racistes. La plupart de ces initiatives ont été des procédures renforcées intéressant un seul organisme; parmi les dispositions concertées peuvent être citées la création d'un système d'aiguillage entre services intéressés et la création d'un module d'information destiné aux victimes.

Au cours de la phase d'exécution et d'évaluation, il est apparu que l'approche collective soulevait plusieurs difficultés. L'application des décisions prises n'avait pas toujours été réussie faute de communication du sommet à la base entre les membres du comité directeur et du groupe de travail, et les exécutants sur le terrain. En outre, les organisations concernées avaient souvent des priorités et des buts différents, ce qui a parfois provoqué des conflits.

La conclusion qui a pu être tirée de ce projet fut que la coordination entre instances offrait en théorie un potentiel énorme mais qu'il fallait en garder à l'esprit les limites. La concertation ne peut que compléter un travail efficace des diverses instances, qui doivent en premier lieu veiller à ce que leurs réactions soient adéquates. L'absence de consensus sur la définition du problème, son explication et son traitement, risquent de nuire aux mesures communes. Enfin, la représentation de la collectivité dans le cadre d'une telle approche de coordination au niveau local, revêt une importance cruciale pour l'efficacité de cette dernière.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Mr Richard DAVIS, Operational Policing Policy Unit, Home Office, Research and Planning Unit, 50 Queen Anne's Gate, Londres SW1H 9AT - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 71 273 2504)

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

SENSIBILISATION

SENSIBILISATION*

MONOLOGUE "HISTOIRE D'UN GEOMETRE"

Le but de ce projet est de faire connaître et comprendre au public l'histoire vécue d'un réfugié vietnamien en Finlande et de lutter ainsi contre les préjugés à travers la force évocatrice de l'art dramatique.

Un théâtre bien connu en Finlande, qui produit la plupart des pièces en suédois et en finlandais, a pris l'initiative d'interroger en détail l'un des premiers réfugiés vietnamien en Finlande, un géomètre qui avait fui son pays par la mer. Il a raconté sa vie au directeur du théâtre, qui a écrit le monologue d'après l'enregistrement de l'interview. Le monologue est récité sur un ton normal, malgré toutes les horreurs qu'il raconte, ce qui rend l'histoire très humaine et permet au spectateur de s'identifier au protagoniste. L'un de ses mérites est qu'il rend compte seulement de l'expérience subjective d'un individu, sans faire le procès des Finlandais ni les accuser de racisme.

La pièce a été jouée plus de cent fois dans des écoles, des organisations, des festivals, des séminaires, etc. à travers la Finlande. Elle a aussi été jouée dans d'autres pays nordiques ainsi qu'en Autriche, en Suisse, en Lituanie et en Russie avec interprétation simultanée. D'autres acteurs ont repris le monologue dans plusieurs pays.

* * *

A l'initiative de: Asko SARKOLA, Lilla Teatern, Georgsgatan 30, 00100 Helsinki - FINLANDE (Fax: (358) 0 644265)

* (figure également sous "Vie culturelle", page 87)

SENSIBILISATION

**"FAIRSTÄNDNIS — MENSCHENWÜRDE ACHTEN —
GEGEN FREMDENHASS"
"IMPARTIALITE ET COMPREHENSION —
RESPECT DE LA DIGNITE HUMAINE — CONTRE LA XENOPHOBIE"**

Les objectifs de la campagne étaient: a) de fournir des informations sur l'évolution, les causes et l'ampleur de la violence, de la xénophobie et de l'extrémisme; b) d'encourager la population à s'opposer à la violence et à la xénophobie; c) de faire reculer la violence et la xénophobie dans la société.

La campagne a été lancée en mars 1993 et se poursuivra au moins jusqu'à la fin de l'année 1997. Des informations sont diffusées par l'intermédiaire du magazine destiné à la jeunesse "Basta — Nein zur Gewalt" ("ça suffit — non à la violence"), et du jeu vidéo "Dunkle Schatten" ("Ombres obscures"), qui contribuent tous deux à mettre les jeunes en garde contre la tentation de la violence, de l'extrémisme et de la xénophobie. L'information passe aussi par des messages insérés dans les magazines destinés à la jeunesse. En outre, afin de sensibiliser le maximum de personnes, des supports publicitaires - affiches, badges, autocollants, banderoles et T-shirts ont été réalisés et distribués en grande quantité. Des spots télévisés ont également été diffusés. Enfin, des actions de communication ont été menées dans le cadre de nombreuses manifestations sportives et musicales (festivals de rue, etc.).

Cette campagne a eu un très large retentissement, comme en témoigne la multitude de demandes d'information et de supports publicitaires — 25 000 entre septembre 1994 et octobre 1995 seulement. Beaucoup de gens, notamment des jeunes, ont proposé d'apporter leur soutien à la campagne. On peut affirmer avec certitude qu'elle a contribué à faire reculer la violence xénophobe.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Herr Hans-Joachim JANSEN, Ministres de l'Intérieur du gouvernement fédéral et des *Länder*, Bundesministerium des Innern, Postfach 17 02 90, 53108 Bonn - ALLEMAGNE (Tel: (49) 228 681 4419)

SENSIBILISATION*

"DEUTSCHE WIRTSCHAFT GEGEN AUSLÄNDERFEINDLICHKEIT" "L'ECONOMIE ALLEMANDE CONTRE LA XENOPHOBIE"

En janvier 1993, les principales organisations économiques allemandes ont publié un dépliant dans le but:

- de manifester la solidarité du secteur économique avec les non-ressortissants vivant et travaillant légalement en Allemagne;
- d'éviter une dégradation du climat de travail;
- de lutter contre la xénophobie en fournissant des informations constructives à la population;
- de reconnaître officiellement que les salariés, les travailleurs indépendants et les investisseurs de nationalité étrangère contribuent à la prospérité de l'économie allemande.

Ce dépliant a été envoyé en grande quantité aux organisations économiques et aux entreprises. En raison de la forte demande, des exemplaires supplémentaires ont même été commandés. Il a été distribué dans les entreprises et inséré dans de nombreux journaux.

* * *

A l'initiative de: Herr Jens KÖLLMANN, Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände, Gustav-Heinemann-Ufer 72, 50968 Köln - ALLEMAGNE (TEL: (49) 221 37 95 149)

* (figure également sous "Emploi", page 111)

SENSIBILISATION*

**ACTION CONJOINTE DES ORGANISATIONS PATRONALES
ET DES SYNDICATS**
**"ZUSAMMENLEBEN MIT AUSLÄNDERN –
GEMEINSAM GEHT'S BESSER"**
"VIVRE AVEC LES ETRANGERS – L'UNION FAIT LA FORCE"

La Confédération des organisations patronales allemandes et la Fédération des syndicats allemands veulent s'opposer à la montée de l'extrémisme et à la violence dirigée contre les non-ressortissants. Cette action conjointe prévue sur un long terme est destinée à faire en sorte que la formation dispensée aux apprentis et aux stagiaires dans l'industrie allemande favorise la tolérance, la résolution pacifique des conflits et le dialogue avec les immigrés.

Depuis l'automne 1994, tous les partenaires sociaux, c'est-à-dire aussi bien les syndicats que le patronat, fournissent des informations au grand public, mais aussi aux entreprises, et plus spécialement aux personnes chargées de la communication interne. Un matériel diversifié est proposé aux formateurs: informations générales, statistiques, documents vidéo, matériel pédagogique. Cette initiative a reçu le soutien du Ministère fédéral des Affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse.

* * *

A l'initiative de: la Confédération des organisations patronales allemandes et la Fédération des syndicats allemands

**Contact pour informations complémentaires: Frau Dr. Helga HERRMANN,
Koordinierungsbüro der Sozialpartner – Aktion beim Institution der
deutschen Wirtschaft e.V., Gustav-Heinemann-Ufer 84-88, 50968 Köln -
ALLEMAGNE (Tel: (49) 221 49 81 726)**

* (figure également sous "Emploi", page 112)

**AMSTERDAM'DAKI ANADOLU
ANATOLIË IN AMSTERDAM**

En dépit de plus de trente ans d'immigration turque aux Pays-Bas, beaucoup de gens ont encore des idées stéréotypées sur l'aspect des Turcs, leur mode de vie, leur religion, leur alimentation, etc. Ces idées sont souvent négatives: on croit que les Turcs travaillent encore en usine, n'ont pas fait d'études supérieures et finiront par retourner en Turquie.

Et pourtant, depuis l'arrivée des premiers immigrants dans les années 60, beaucoup de choses ont changé. Certains Turcs, appartenant principalement à la vieille génération, souhaitent retourner dans leur pays, mais la majeure partie de la jeune génération préfère rester aux Pays-Bas. Certains sont intégrés, d'autres ne le sont pas. Les Turcs travaillent dans la banque, sont artistes, enseignants, travaillent dans des musées et ainsi de suite.

Ce ne sont là que quelques exemples de la diversité de la communauté turque d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas plus d'uniformité dans le mode de vie et le comportement de la population turque que dans ceux des autres habitants d'Amsterdam.

C'est cette diversité que le musée veut montrer en donnant à la population turque l'occasion de se présenter au moyen de la communication. A cet effet, il a organisé des expositions, des clips vidéo et plusieurs manifestations. Une exposition consiste en un documentaire photographique sur le village turc de Kesikköprü comportant des photos en noir et blanc et en couleurs qui a été projeté à Kesikköprü en mai 1995. Ce village a des liens d'amitié avec Bos en Lommer, un quartier d'Amsterdam. L'exposition photographique montre la vie quotidienne des Turcs à la campagne.

Nombre des Turcs qui ont émigré aux Pays-Bas dans les années 60 et 70 ont la même origine sociale. Et même aujourd'hui bien des Turcs de la jeune génération nés aux Pays-Bas ont des liens familiaux ou amicaux avec des membres de ces villages turcs typiques.

D'autres expositions montrent comment les Turcs vivent à Amsterdam ensemble avec les autres citoyens. Une "machine de communication" comporte onze présentations vidéo d'interviews de jeunes Turcs vivant aux Pays-Bas, dans lesquelles ces derniers parlent de certains sujets tels que le logement, les liens familiaux, leurs relations avec la Turquie. Tous les onze sujets vidéo contiennent des interviews que le public a la possibilité de commenter. Dans une cabine vidéo spéciale, intégrée dans la "machine de communication", les visiteurs peuvent raconter leur propre histoire devant la caméra. Sinon, ils peuvent dactylographier ou écrire leurs commentaires.

Ces interviews sont montées par le musée et intégrées dans le matériel original. Le public peut ainsi participer à la présentation vidéo et nous espérons qu'à la fin tous les sujets montreront une diversité d'opinions non seulement des Turcs mais aussi des autres visiteurs. Les interviews les plus intéressantes sont diffusées sur la télévision par câble.

Une autre exposition consiste en un mur sur lequel figurent des objets de la communauté turque. Ces objets sont rassemblés avec l'aide de quarante à cinquante centres communautaires turcs et des associations turques d'Amsterdam et des alentours. Les groupes turcs qui se rendent à la manifestation bénéficient d'une visite guidée et participent à la collecte d'objets pour notre mur. Les membres des groupes ont été invités à penser à un événement qui s'est produit depuis leur arrivée aux Pays-Bas et qui leur tient à cœur. On leur a ensuite demandé quel type d'objet allait avec l'événement. Le musée expose l'objet et l'histoire personnelle à laquelle il est associé.

L'exposition comprend aussi des représentations d'artistes turcs et des dîners turcs classiques.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Mme T.A.M. KONSTEN, Amsterdams Historisch Museum, Nieuwezijds Voorburgwal 359, 1012 RM Amsterdam — PAYS-BAS (Tel: (31) 20 523 18 22 — Fax: (31) 20 620 77 89)

SENSIBILISATION*

PROJET "MOHAMMED OLSEN"

"**Mohammed Olsen**" est le nom d'un autobus qui a parcouru toute la Norvège, du Nord au Sud, afin de promouvoir et de présenter des activités interculturelles visant à modifier les attitudes à l'égard des immigrés et à engager une coopération entre les diverses communautés.

Lorsque des éléments séparés sont assemblés, ils forment un "nouveau tout:" telle est l'idée de l'intégration symbolisée par le nom "Mohammed Olsen". Et bien que ce "nouveau tout" puisse être déconcertant au début, avec l'habitude le scepticisme cède la place à la curiosité et à l'intérêt.

La mise en oeuvre du projet comportait deux étapes. La première fut une étape de planification consacrée par toutes les municipalités concernées à préparer la communauté à l'arrivée de l'autobus. Il s'agissait, pour les différents services municipaux d'élaborer en coopération un programme commun d'activités interculturelles. La seconde étape était l'arrivée de "Mohammed Olsen". L'autobus contenait des expositions de livres pour adultes et de contes de fée pour enfants, d'informations élémentaires, etc. Une quinzaine de municipalités ont participé au projet qui a touché plusieurs milliers de personnes.

La stratégie de base consistait à susciter un engagement local des communautés avant le temps fort que représentait l'arrivée de l'autobus. Il est estimé qu'un engagement véritable et une préparation sérieuse au sein de la communauté, en plus de "l'événement" créé par l'autobus, ont constitué des facteurs importants pour un changement d'attitude. Le rapport d'évaluation du projet conclut à un succès "moyen".

Le projet était financé par plusieurs organismes publics et mis en oeuvre par une équipe de gestion en collaboration avec la Direction norvégienne de l'immigration.

* * *

A l'initiative de: la Direction de l'immigration, Elveveien 75, 1324 Lusaker - NORVEGE

* (figure également sous "Vie culturelle", page 92)

LE PLAN D'ACTION DE BRUMUNDDAL

Le plan d'action de Brumunddal (1992-1994) est un projet qui répond à un problème local aigu en mettant l'accent sur les activités des jeunes et d'autres mesures préventives au niveau central et local. Ce plan d'action est un élément important de la politique d'intégration norvégienne et les leçons qui seront tirées de ce projet devraient pouvoir inspirer aussi d'autres collectivités locales. Une conférence nationale visant à partager l'expérience du plan d'action de Brumunddal avec d'autres collectivités et des ONG a eu lieu. Le projet repose en partie sur des idées exposées dans le rapport du Conseil de l'Europe intitulé "*Relations intercommunautaires et ethniques en Europe*" (1991).

Le rapport final du projet (Yngve Carlsson: *Le plan d'action de Brumunddal – Y a-t-il eu des résultats?* Institut norvégien de recherche urbaine et régionale, NIBR, 1995) a été distribué aux autorités de police au niveau central et régional, en plus des municipalités et autres collectivités locales en Norvège.

Voici quelques conclusions du rapport:

- il importe de ne pas minimiser la violence et le harcèlement racial;
- la coopération entre les autorités municipales et les groupes vulnérables est nécessaire;
- il faut cerner et analyser les problèmes;
- les dirigeants politiques et administratifs locaux doivent prendre clairement position contre les actes et les comportements racistes;
- l'exemple des dirigeants politiques au plan national et local a une grande influence sur l'opinion;
- il faut mobiliser la population locale contre le racisme;
- la police a un rôle important à jouer et doit examiner sérieusement tous les incidents de violence et de harcèlement raciste;
- l'administration locale doit coopérer avec la police.

Au niveau local, le plan d'action de Brumunddal a eu des résultats positifs. Les non-ressortissants qui avaient fait précédemment l'objet de harcèlements (en raison de leur origine immigrée ou de leur position contre le racisme) ont constaté une baisse sensible de ce type de comportement. A plus long terme, l'administration locale est consciente qu'il faut considérer le problème des jeunes qui harcèlent les immigrés et les personnes qui s'expriment ouvertement contre le racisme, comme un problème structurel et non comme un problème ou un incident isolé. C'est important pour la manière dont les administrations locales doivent désormais concevoir leurs programmes pour la jeunesse. Plus concrètement, il faut surtout trouver le moyen d'empêcher la marginalisation des jeunes par rapport à la communauté locale.

* * *

A l'initiative du: Ministère des Pouvoirs locaux et du Travail, PO Box 8112 Dep, 0032 Oslo - NORVEGE

SENSIBILISATION*

FONDATION POUR LA CULTURE DE LA PAIX ET DE L'ESPRIT DE TOLERANCE

La FCPET, créée en 1991, a acquis une personnalité civile en octobre 1992. Conformément à ses Statuts, la Fondation est une entité juridique roumaine non gouvernementale et à but non lucratif, dont le propos est l'éducation des citoyens - en particulier les jeunes - à l'esprit de paix et de tolérance. La FCPET poursuit cet objectif en coopération avec différents organismes nationaux et internationaux. Elle propose une éducation axée sur l'idée qu'il existe dans le monde des cultures et des civilisations différentes qui échangent entre elles des objets et des valeurs spirituelles.

Au programme de la Fondation sont inscrites, entre autres, des activités ayant trait à l'éducation, à l'accroissement de la confiance, à la médiation, à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la tolérance et au respect de l'autre dans une société pluraliste et démocratique. En outre, la Fondation publie le "Dictionnaire de l'esprit de tolérance", ouvrage interdisciplinaire élaboré dans plusieurs perspectives: lexicographique, philologique, politique, juridique, religieuse, sociologique, ethnologique, etc. Ce dictionnaire représente un premier pas dans la réalisation d'une Encyclopédie de l'esprit de tolérance.

* * *

A l'initiative de la: Fondation pour la culture de la paix et de l'esprit de tolérance, Deuxième Arrondissement, 13, Rue Luca Stroici, Bucarest - ROUMANIE

Contact pour informations complémentaires: M. Paul TUTUNGIU
(Tél: (40) 1 210 47 79 - Télécopie : (40) 1 210 32 41)

* (figure également sous "Education et formation", page 28)

SENSIBILISATION*

Face à la plupart des hymnes nationaux qui prêchent l'auto-satisfaction et le bellicisme, l'hymne slovène constitue une exception intéressante. Composé par un célèbre poète romantique, c'est un parangon de vertu qui proclame:

Que la grâce de Dieu protège toutes les nations
Qui travaillent dans l'espoir d'atteindre ce jour glorieux
Où les habitants de cette terre
Ne connaîtront plus ni guerre, ni conflit;
Que la grâce de Dieu protège toutes les nations
Qui désirent voir
Les hommes libres
Vivre non plus en ennemis, mais en voisins.

Ce poème a été repris pendant la campagne "Tous égaux - tous différents" d'une manière délibérément surprenante: il a été récité par plusieurs personnes venues de l'extérieur, notamment par une petite réfugiée de Bosnie. Dans la bouche de cette petite fille qui le disait avec un fort accent, dans une langue qu'elle était loin de maîtriser, le poème a pris un sens nouveau, presque bouleversant. Elle semblait demander: Savez-vous ce que ces mots signifient vraiment? Est-il possible que je sois le voisin que vous glorifiez? Pourquoi attendre plus longtemps ce jour glorieux et ne pas commencer dès aujourd'hui?

Bref, ce message télévisé (qui a remporté la plus haute récompense nationale de la campagne pour la tolérance) a constraint le public à considérer sous un jour nouveau et à repenser un cliché très répandu. Une vraie leçon de réinterprétation. La plupart des hymnes nationaux, qu'ils prêchent la fraternité et la bonne volonté ou les combats et le sang versé, pourraient, récités ou chantés par des enfants appartenant à une minorité, surprendre la plupart des auditeurs et les inciter à réfléchir sérieusement.

* * *

Campagne "Tous différents - tous égaux" en SLOVENIE, 1995

* (figure également sous "Vie culturelle", page 94)

SENSIBILISATION*

PROJET AU-DELA DES FRONTIERES

Ces dernières années, MOST, l'agence slovène de l'organisation des jeunes volontaires du Service civil international (SCI), a participé à divers projets en faveur des réfugiés bosniaques. Certains de ces projets s'adressent à des enfants et adolescents slovènes qui ont souvent été influencés par les préjugés des anciennes générations à l'égard des Bosniaques. La présentation faite dans les lycées par deux jeunes, un volontaire slovène et un réfugié bosniaque, est le projet qui semble avoir rencontré le plus grand succès. En s'appuyant sur la "mallette pédagogique du SCI" (exercices pédagogiques auxquels ils associent des fiches d'information et des vidéos originales), ils se rendent dans des écoles pour donner des présentations. Ils ont essentiellement recours au jeu des chaises, au jeu des photos ainsi qu'au jeu de rôle. Voici ce qui ressort du rapport:

"Tout s'est très bien passé. Les élèves se sont réjouis d'avoir l'occasion de poser des questions et de rencontrer un réfugié de leur âge. Les jeunes réfugiés ont eux-aussi trouvé cette expérience enrichissante. Enfin, on leur accordait la parole. Ils étaient enthousiastes à l'idée de participer à ces rencontres et d'être confrontés à leurs pairs".

* * *

A l'initiative et sous la direction de MOST (Service civil international, Slovénie)

Contact pour informations complémentaires: Most, Breg 12, 1000 Ljubljana-SLOVENIE

* (figure également sous "Education et formation", page 29)

SENSIBILISATION

LES JEUNES CONTRE L'INTOLERANCE

La collaboration aux premières campagnes de sensibilisation (en 1992 et 1993) menées par le Ministère espagnol des Affaires sociales et plusieurs ONG pour lutter contre le racisme a fait apparaître clairement la nécessité de mettre au point des moyens permanents de sensibilisation. La campagne "les jeunes contre le racisme", lancée dans ce but, est une "campagne permanente qui vise les groupes de jeunes espagnols combattant le racisme, la xénophobie, la violence ainsi que l'intolérance qui en est la cause" et contribuant à défendre les droits de l'homme. Cette initiative est due à un groupement d'ONG: communauté d'organisations de jeunesse, association de travailleurs bénévoles et clubs de jeunes ayant un objectif commun (la lutte contre l'intolérance). Elle aide les jeunes à se construire une identité positive et sociale commune et à éviter toute autre définition de leur identité (comme celle que sont tentés d'adopter les jeunes se réunissant autour de la violence raciste) et fournit l'occasion de s'associer activement à l'identification du racisme.

La présence continue de l'association "Jeunes contre l'intolérance" dans les médias, due aux manifestations silencieuses qu'elle organise dans la rue chaque fois que des violences graves sont commises, quelle que soit la forme d'intolérance qui en est la cause (terrorisme de l'ETA, par exemple), a fait d'elle l'ONG la mieux connue et la plus respectée dans ce domaine. Ces manifestations ont beaucoup contribué à sensibiliser la société espagnole au risque d'intolérance qui nous concerne tous et auquel nous sommes tous exposés.

L'association "Jeunes contre l'intolérance" est financée par 0,5 % des impôts affectés aux activités d'intérêt social et par l'aide de l'Institut de la jeunesse du Ministère des Affaires sociales (Instituto de la Juventud del Ministerio de Asuntos Sociales).

* * *

Contact pour informations complémentaires: Esteban Ibarra, Jovenes contra la Intolerancia, c/Larra 16, 2° izq. Madrid 28004 - ESPAGNE (Tel: (34) 1 5944920)

SENSIBILISATION*

SONDAGE REALISE AUPRES DE GROUPES D'IMMIGRES

Beaucoup de sondages, d'enquêtes et de questionnaires ont été réalisés à l'intention de l'ensemble de la population pour déterminer l'attitude de celle-ci vis-à-vis des groupes d'immigrés et des minorités, ainsi que sa position sur le racisme et la discrimination. Cependant, aucune recherche analogue n'avait encore été faite auprès des groupes d'immigrés eux-mêmes.

Un sondage a été préparé scientifiquement avec l'aide de chercheurs et autres experts. On a choisi quatre groupes d'immigrés auxquels a été demandé comment ils vivaient et percevaient les attitudes de l'ensemble de la population vis-à-vis d'eux, ainsi que la discrimination à laquelle ils ont à faire face. Les réponses recueillies dans le cadre du sondage ont fait l'objet d'un rapport.

Cet exercice aura présenté trois grands aspects positifs:

1. il a consisté à demander à des victimes ou victimes potentielles, et non à l'ensemble de la population, comment elles vivaient le racisme et la discrimination ;
2. Il a contribué à porter ces questions sur le devant de la scène, en partie grâce à l'intérêt qu'il suscitait auprès des médias ;
3. le rapport a servi ensuite à nouer des contacts avec divers milieux - syndicats, police et autres - et à leur démontrer qu'ils ont du niveau de discrimination en leur sein une perception qui n'est pas forcément la même que celle des victimes potentielles de cette discrimination.

L'exercice a été répété auprès d'autres groupes, puis des quatre premiers groupes, afin de fournir une base temporelle de comparaison et de mesure des niveaux de discrimination.

* * *

A l'initiative de: l'Ombudsman contre la discrimination ethnique, DO, 103 33 Stockholm - SUEDE (Tel: (46) 8 23 74 50 - Fax: (46) 8 21 74 14)

* (figure également sous "Statistiques et recherche", page 129)

SENSIBILISATION

COMMISSION POUR L'EGALITE RACIALE: CAMPAGNE POUR L'UNION EN GRANDE-BRETAGNE

Cette campagne de trois ans vise à informer le grand public sur les faits de la discrimination et de la haine raciales et leur impact sur la société britannique et à modifier les attitudes afin que la discrimination raciale devienne socialement inacceptable.

En avril 1994, la Commission pour l'égalité raciale a conjugué ses forces avec Saatchi et Saatchi, première agence de publicité de Grande-Bretagne, dans un partenariat destiné à créer une campagne nationale intitulée Pour l'union en Grande-Bretagne dans une société juste.

La campagne comporte trois étapes. La première vise à sensibiliser aux problèmes de la discrimination raciale. La deuxième explore les différents secteurs dans lesquels les problèmes de discrimination raciale se manifestent. Ceci englobe les questions se posant sur le lieu de travail, dans l'enseignement, le logement et le système de justice pénale.

La troisième phase de la campagne mettra en lumière les travaux réalisés par la Commission pour l'égalité raciale afin d'aider à combattre ces problèmes.

La firme Saatchi et Saatchi a offert gratuitement ses services et s'est en outre engagée à aider la commission à recueillir des fonds afin de couvrir les frais de la campagne publicitaire. D'importantes sociétés ont été invitées à soutenir la campagne en tant que mécènes, parrains ou amis. Elle a déjà obtenu un grand succès et a notamment été récompensée par des prix pour ses affiches coup de poing.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Mrs Margaret MICHIE, Commission pour l'égalité raciale, Elliot House, 10/12 Allington Street, Londres SW1E 5EH - ROYAUME-UNI (Tel : (44) 171 828 7022)

FORMATION DE LA POLICE

SENSIBILISATION DES FONCTIONNAIRES, DES POLICIERS ET DES GENDARMES A LA THEMATIQUE IMMIGREE

Le Commissariat royal belge à la politique des immigrés a institué un cycle d'information sur le thème de la "Sensibilisation à la thématique immigrée" à l'usage des membres de la police, de la gendarmerie et de la fonction publique, car elle estimait que parfois, une formation et une information sur les racines culturelles des immigrés pouvaient permettre d'aborder sous un angle positif certaines situations perçues comme posant problème. En outre, elle jugeait essentiel que les immigrés et les fonctionnaires en viennent à se considérer mutuellement de manière favorable.

Plusieurs municipalités ont pris part à la réalisation du cycle d'information, qui dure vingt-cinq heures. Il se compose de trois parties : information de base (historique de l'immigration, situation actuelle, racines culturelles et religieuses, jeunes immigrés, etc); information pratique (discussions sur des expériences vécues, des situations conflictuelles, etc.) ; enfin, journée de contact sur le terrain (rencontre, dans un cadre communautaire, entre les participants et la population immigrée locale). Il est conçu davantage comme une introduction à ces questions que comme une formation proprement dite.

L'organisation du cycle d'information présente des caractéristiques importantes:

- la participation doit être volontaire; il est en effet demandé un minimum de motivation, car des efforts sont indispensables;
- le cycle d'information doit bénéficier du soutien des pouvoirs locaux et des responsables des services concernés;
- les instructeurs possèdent les qualifications et l'expérience nécessaires (beaucoup sont d'origine étrangère);
- un "témoin privilégié", souvent d'origine étrangère, est recruté dans chaque municipalité pour illustrer la situation locale et prendre contact avec les associations d'immigrés qu'il s'agit de rencontrer. Il arrive que ce "témoin privilégié" assure ensuite le contact entre la police et les communautés locales lorsque des problèmes se posent.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Mme Eliane DEPROOST (coordonnateur parlant français) ou M. Houssein BOUKHRISS (coordonnateur parlant flamand); Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, Résidence Palace, 155, rue de la Loi, 1040 Bruxelles-BELGIQUE (Tel: (32) 2 233 07 38 ou (32) 2 233 07 71 respectivement)

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

FORMATION DE LA POLICE*

COURS PREPARATOIRE POUR LES JEUNES D'ORIGINE ETHNIQUE NON DANOISE SOUHAITANT FAIRE PARTIE DE LA POLICE, DU PERSONNEL PENITENCIAIRE, DU CORPS DES POMPIERS, ETC.

Le but de ce cours est de permettre aux jeunes d'origine ethnique non danoise de remplir les conditions nécessaires pour entrer à l'Académie de police et dans les établissements de ce type.

Le cours, qui a commencé en 1996, comportera un enseignement du danois et permettra aux participants d'acquérir des connaissances sur la culture, les méthodes éducatives, la société et les principes juridiques du Danemark et de travailler en équipe. L'idée est qu'à la fin du cours, les participants soient à même de concurrencer des candidats danois souhaitant entrer à l'Académie de police ou dans des établissements similaires.

Il devrait ainsi être possible de recruter des immigrés de la deuxième génération sans adopter de système de quotas.

* * *

**A l'initiative de/Contact: Erik SCHULZ, Chefkonsulent, AOF Ballerup,
Telegrafvej 5 A, 2750 Ballerup - DANEMARK (Tel: (45) 44 65 11 66 -
Fax: (45) 44 66 28 44)**

* (figure également sous "Emploi", page 110)

FORMATION DE LA POLICE

SENSIBILISATION DES FONCTIONNAIRES DE LA POLICE A LA LUTTE CONTRE LE RACISME

Le but de cette "bonne pratique" est d'amener les policiers du terrain à s'exprimer et à réfléchir sur leurs expériences professionnelles de contact avec les différentes communautés.

Cette action a été menée par des magistrats (volontaires) en pleine concertation avec la hiérarchie policière.

Elle s'est déroulée sous forme de sessions ou séminaires de réflexion destinées aux policiers candidats.

Il s'agit d'une expérience intéressante et utile à poursuivre, mais qui devrait être enrichie d'une dimension à caractère plus psychologique (gestion du stress, conduite de lutte contre l'agressivité et la violence verbale ou physique).

* * *

A l'initiative de: Cellule départementale de lutte contre le racisme de Paris

Contact pour informations complémentaires: Mme Martine VALDES-BOULOUQUE, Palais de Justice, 2-4 Boulevard du Palais, 75001 Paris - FRANCE (Tel: (33) 1 44 32 56 16 - Fax: (33) 1 44 32 51 05)

FORMATION DE LA POLICE

UNIVERSITES D'ETE POUR LES POLICIERS

Le Centre national d'études et de formation de la police nationale (France) organise des universités d'été d'une semaine au cours desquelles policiers et enseignants étudient un problème commun, par exemple l'adolescence ou la famille. Au cours des dernières années, les thèmes traités ont été les suivants: "Vers une société multiculturelle", "Familles immigrées", "Adolescence et immigration" et "Adolescence en France et au Maghreb".

Les programmes, élaborés par des universités et des chercheurs, comprennent des séances de groupes d'étude et des visites sur le terrain. On exploite les expériences vécues des stagiaires, et le stage a pour but d'ôter les préjugés et de modifier les mentalités. Parmi les enseignants figurent des universitaires, des responsables d'associations s'occupant des immigrés ou travaillant avec eux, ainsi que d'autres professionnels (appartenant à la police et à la magistrature).

* * *

A l'initiative du: Centre national d'études et de formation de la police nationale, Ministère de l'intérieur, Plateau du Moulon, 91192 Gif-sur Yvette Cedex - FRANCE

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

FORMATION DE LA POLICE

NOMINATION D'AGENTS DE CONTACT DANS LA POLICE

Comme les victimes d'actes de discrimination ou de racisme répugnent ou craignent souvent de contacter la police, le service de police d'une ville a nommé en son sein dix personnes auxquelles peuvent s'adresser confidentiellement les victimes de ce genre d'acte, en particulier les femmes, qui ont parfois peur des autres policiers.

Ces personnes sont chargées aussi de détecter les tendances xénophobes au sein de la police et d'en informer leurs collègues.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Herr Kurt MAIER, Polizeipräsidium für Landkreis Giessen und Lahn-Dill-Kreis und Polizeistation Giessen 1, Karl Glöckner-Strasse 2, 35394 Giessen - ALLEMAGNE (Tel: (49) 641 70 06 20 40)

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

FORMATION DE LA POLICE

FORMATION DES FORCES DE L'ORDRE

Un volet important dans la répression du racisme et de la xénophobie est la préparation des forces de l'ordre à cette tâche. Une formation de base et une formation continue appropriées devraient permettre aux membres des forces de l'ordre de mieux identifier les délits, de mieux gérer les moments de tensions inter-communautaires et d'éviter à la rigueur ce que l'on appelle communément des "bavures".

Formation de base des forces de l'ordre

Au sein de la nouvelle Ecole de police et de gendarmerie (EPG), une grande importance a été accordée à la formation psychologique et à la sensibilisation des élèves policiers et des gendarmes au problème des droits de l'homme.

L'élève policier ou gendarme n'assiste pourtant pas seulement à des cours théoriques. La direction de l'EPG organise aussi des modules pratiques dans le cadre desquels les élèves assistent à l'extérieur à des conférences et vont sur le terrain. Depuis septembre 1994, des conférences sur les réfugiés ont été données et des rencontres avec discussion avec l'ASTI (Association de soutien aux travailleurs immigrés) ont eu lieu au cours de chaque cycle de formation. De même, une soirée avec repas, chants et discussion avec les immigrés a été incluse dans le programme. Le module pratique implique donc des démarches inter-actives qui devraient habituer les élèves à rechercher systématiquement le dialogue avec les immigrés dans l'exercice de leur future fonction.

Formation continue des forces de l'ordre

La formation continue des forces de l'ordre, notamment les examens de promotion, incluent eux aussi des cours sur la législation contre le racisme et la discrimination et le contact avec les non-ressortissants dont la conception est en évolution.

* * *

Ecole de police et de gendarmerie - LUXEMBOURG

**ORGANISMES SPECIALISES
"ROTTERDAMSE ANTI DISCRIMINATIE ACTIE RAAD" (RADAR)**

Les activités et les projets spécifiques de RADAR en coopération avec la police de Rotterdam-Rijnmond comprennent:

- RADAR est l'organisme néerlandais de lutte contre la discrimination qui a fini par convaincre le Ministère public de désigner un procureur spécial pour les affaires de discrimination. De même, il a obtenu que chaque district de police de la région de Rotterdam dispose d'un agent de liaison spécial pour les affaires de discrimination et de harcèlement. Le procureur coordonne les activités de ces agents de liaison et préside les réunions qu'ils tiennent régulièrement, et auxquelles RADAR assiste. Les participants y débattent des affaires récentes et échangent leurs expériences et leurs informations sur les cas de discrimination et de harcèlement et sur les activités des extrémistes de droite.
- Depuis deux ans, RADAR emploie un juriste, qui a formulé et qui met en œuvre un vaste programme dont le principal objectif est d'améliorer les compétences des policiers en matière de lutte contre la discrimination et le harcèlement, que ce soit au sein de la police elle-même ou dans ses contacts avec la population. A cette fin ont été rédigés un manuel très complet et une version abrégée de celui-ci. Des projets pilotes ont été élaborés pour la formation en cours d'emploi à ces questions et un film vidéo est en préparation; la police pourra utiliser ce dernier dans des conférences publiques d'information sur la discrimination et le harcèlement d'origine raciale. C'est la police de Rotterdam elle-même qui a demandé à RADAR d'élaborer ce programme, en vue de conseiller et de former ses agents.
- RADAR, en association avec la police et la municipalité de Rotterdam, a organisé une réunion d'experts internationaux sur le thème: "l'exercice de la police dans une société pluri-ethnique — principes, pratique et partenariats", qui s'est déroulée à Rotterdam en mai 1996. Une des principales réalisations de cette conférence a été l'élaboration d'une charte sur ce sujet.
- Grâce à un financement européen, RADAR lance un projet dont le mot clé est "l'approche concertée". Il permettra d'améliorer et de structurer davantage la coopération et l'échange d'informations entre RADAR et la police.

* * *

Contact pour informations complémentaires: RADAR, P.O. Box 1812, 3000
BV Rotterdam - PAYS-BAS (Tel: (31) 104128433 - fax: (31) 104128433)

FORMATION DE LA POLICE

STAGE DE FORMATION POUR DES STRATEGIES D'ACTION AFFIRMATIVE

Un cours de formation, intitulé "Eté indien", a été élaboré afin de sensibiliser les dirigeants de la police à l'action positive, car le passage du niveau opérationnel au niveau de la direction s'avère souvent difficile.

Ce cours part du principe qu'une organisation ne peut modifier sa structure et sa culture si les conditions suivantes ne sont pas réunies:

- il faut une certaine pression en faveur d'une modification de la situation;
- les dirigeants doivent agir de façon claire et exaltante;
- il faut un plan d'action (ou une stratégie);
- cette stratégie doit être soigneusement mise en oeuvre;
- sur le terrain, tout devrait débuter par une "action guidée par la direction".

La réussite du cours tient, notamment, aux "journées d'entrevues" organisées à la fin pour les participants, dans le but d'orienter et de soutenir les mesures prises au sein des diverses organisations.

* * *

A l'initiative du: Centre d'études de la police, Rijkstraatweg 127, 7231 AD Warnsveld - PAYS-BAS

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

FORMATION DE LA POLICE*

ENCOURAGER L'ELARGISSEMENT DE LA REPRESENTATIVITE DE LA POLICE

On reconnaît la nécessité de recruter et de nommer des policiers appartenant aux minorités ethniques pour améliorer les relations entre la police et la population et pour éviter les conflits. La recherche d'une plus grande représentativité de la police suppose l'adaptation du système de recrutement, de sélection, de formation et de supervision. Voici quelques exemples des mesures à prendre:

- révision du matériel et des méthodes d'examen, non pour abaisser les normes et critères, mais pour les mettre à point;
- amélioration des possibilités qu'ont les stagiaires de la police appartenant à des minorités ethniques de recevoir une formation appropriée ; révision du matériel employé et sensibilisation des formateurs;
- amélioration des relations avec des collègues pouvant aller jusqu'à se montrer hostiles, l'idée étant de faire appel à la capacité de gérer les conflits interculturels, à la communication interethnique, à la dynamique de groupe et aux aptitudes à l'évaluation;
- échange permanent d'informations entre l'organisation et l'extérieur sur les résultats des mesures d'action positive.

* * *

A l'initiative du: Anne Frank Stichting, P.O. Box 730, 1000 AS Amsterdam -
PAYS-BAS (Tel: (31) 20 55 67 100 Fax: (31) 20 62 07 999)

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

* (figure également sous "Emploi", page 114)

FORMATION DE LA POLICE

FORMATION DE LA POLICE

L'Institut suisse de police organise des cours et séminaires décentralisés sur le thème "Police et minorités ethniques".

Ils portent sur les points suivants :

- a) migration;
- b) les fondements culturels des différents types de société;
- c) évolution du statut de l'étranger en Suisse;
- d) relations police-groupes minoritaires;
- e) pratiques de la pluriculturalité, par exemple : la police vue par les groupes minoritaires; malentendus potentiels à éviter; signification et poids des mots; attitude à l'égard des lois et règlements; nos gestes;
- f) conclusions.

Ces cours et séminaires sont donnés dans tous les cantons francophones durant l'année 1996. Durée : quatres heures.

Leur but est d'améliorer la qualité des relations entre la police et les minorités ethniques.

Les participants sont des instructeurs de police ayant suivi les cours d'analyse transactionnelle et des policiers aptes à jouer un rôle de formateurs. Ils appartiennent surtout aux polices cantonales ou municipales.

* * *

A l'initiative de: l'**Institut suisse de police à Neuchâtel**

Contact pour informations complémentaires: M. Jean-Robert WARYNSKI, directeur de l'**Institut suisse de police**, Faubourg de l'Hôpital 3, Case postale, 2001 Neuchâtel - SUISSE (Tel: (41) 38 24 79 55 - Fax: (41) 38 25 65 56)

FORMATION DE LA POLICE

UNITE D'ASSISTANCE SPECIALISEE POUR LA FORMATION DE LA POLICE

L'Unité d'assistance spécialisée a été mise en place pour aider la police britannique à développer le thème des relations avec les minorités et les groupes ethniques dans la formation de la police. Elle travaille avec plus de cinquante établissements de formation et sa stratégie est la suivante:

- créer au niveau national un groupe de formateurs de la police possédant des compétences spécialisées (stage de six semaines pour formateurs);
- concevoir des programmes de formation (et du matériel de soutien) à utiliser par ces formateurs dans leur propre établissement de formation (programme de formation en quatre phases);
- établir avec la direction des établissements une planification assurant la mise en oeuvre de ces programmes et l'intégration des relations avec les minorités et les groupes ethniques dans l'ensemble de la formation.

Ses objectifs spécifiques sont les suivants: donner des avis et prêter assistance en vue de l'intégration complète à la formation de la police des stratégies en matière de relations avec les groupes ethniques, et ce sur le plan national; créer une banque de ressources pour la formation concernant les relations avec les minorités et les groupes ethniques; faciliter la participation de profanes à la formation de la police; diffuser les informations et les résultats de recherche pertinents.

Une importance particulière à la participation des membres de communautés minoritaires au travail de l'Unité a été accordée. Un élément essentiel du stage de six semaines pour formateurs est le "contact avec les familles", qui consiste pour chaque participant à passer le troisième week-end du stage dans une famille appartenant à un groupe minoritaire, en qualité d'invité.

* * *

A l'initiative de: l'Unité d'assistance spécialisée - ROYAUME-UNI

Contact pour informations complémentaires: Jane GOSLING, Operational Policing Policy Unit, Home Office, 50 Queen Anne's Gate, Londres SW1H 9AT - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 712 73 37 46)

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

FORMATION DE LA POLICE

SEMINAIRE DE HOLLY ROYDE

Ce séminaire vise à améliorer la connaissance par les policiers des questions de relations communautaires et raciales, y compris à mettre au point une politique au niveau national et des forces de police; à examiner comment cela se répercute sur le maintien de l'ordre dans la pratique; et à lancer des actions afin d'inciter les forces de police à étudier des questions de relations communautaires spécifiques.

Le séminaire a les objectifs suivants:

- examiner les faits récents susceptibles de permettre de comprendre les relations raciales et communautaires, notamment dans la mesure où ils affectent le maintien de l'ordre opérationnel;
- mettre au point des stratégies effectives pour la régulation des différentes communautés et comprendre comment elles peuvent être réalisées;
- permettre aux participants de préparer et d'appliquer des plans d'action à mettre en œuvre au sein de leurs propres forces de police.

Une pochette contenant les informations pertinentes ainsi que tout le programme est distribuée aux participants avant le séminaire.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Jane GOSLING, Operational Policing Policy Unit, Home Office, 50 Queen Anne's Gate, Londres SW1H 9AT - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 712 73 37 46)

VIE CULTURELLE

VIE CULTURELLE*

MONOLOGUE "HISTOIRE D'UN GEOMETRE"

Le but de ce projet est de faire connaître et comprendre au public l'histoire vécue d'un réfugié vietnamien en Finlande et de lutter ainsi contre les préjugés à travers la force évocatrice de l'art dramatique.

Un théâtre bien connu en Finlande, qui produit la plupart des pièces en suédois et en finlandais, a pris l'initiative d'interroger en détail l'un des premiers réfugiés vietnamien en Finlande, un géomètre qui avait fui son pays par la mer. Il a raconté sa vie au directeur du théâtre, qui a écrit le monologue d'après l'enregistrement de l'interview. Le monologue est récité sur un ton normal, malgré toutes les horreurs qu'il raconte, ce qui rend l'histoire très humaine et permet au spectateur de s'identifier au protagoniste. L'un de ses mérites est qu'il rend compte seulement de l'expérience subjective d'un individu, sans faire le procès des Finlandais ni les accuser de racisme.

La pièce a été jouée plus de cent fois dans des écoles, des organisations, des festivals, des séminaires, etc. à travers la Finlande. Elle a aussi été jouée dans d'autres pays nordiques ainsi qu'en Autriche, en Suisse, en Lituanie et en Russie avec interprétation simultanée. D'autres acteurs ont repris le monologue dans plusieurs pays.

* * *

A l'initiative de: Asko SARKOLA, Lilla Teatern, Georgsgatan 30, 00100 Helsinki - FINLANDE (Fax: (358) 0 644265)

* (*figure également sous "Sensibilisation", page 57*)

VIE CULTURELLE

PRIX DECERNES AUX ACTIONS EN FAVEUR DE L'EGALITE

L'objectif de ce projet est de mettre en valeur des exemples de bonne pratique en matière d'égalité dans la société irlandaise.

Les prix sont décernés à des projets ou à des initiatives destinés à rendre la société plus égalitaire en favorisant les relations interculturelles et en combattant la discrimination fondée sur l'ethnie, la race ou la nationalité. Les candidatures sont soumises à un jury composé de représentants du gouvernement, des ONG, des organisations patronales, des syndicats et de RTÉ (la radio-télévision nationale). La chaîne de télévision nationale consacrera une série d'émissions aux lauréats pendant l'automne 1996.

Cent quarante demandes de participation ont été déposées. Les prix seront décernés au cours de l'automne 1996.

* * *

A l'initiative du: Department of Equality and Law Reform, 43-49 Mespil Road, Dublin 4 - IRLANDE

ACTIVITES CULTURELLES DANS LA REGION DU LATIUM

Le Latium est, parmi les régions italiennes, celle qui a la plus forte concentration de non-ressortissants, particulièrement de ressortissants de pays extérieurs à l'UE. Bien que la plupart de ces non-ressortissants semblent bénéficier d'une situation relativement stable, d'autres connaissent des difficultés d'intégration à la société, notamment dans les domaines du travail et du logement. Les difficultés s'expliquent par l'insuffisance de services adéquats pour traiter les nouvelles formes d'immigration et aussi par une méfiance envers les groupes concernés.

La région du Latium a lancé toute une série d'initiatives pour favoriser la solidarité, la connaissance des différentes cultures et l'éducation à la coexistence et au multiculturalisme. Ces initiatives ont eu deux axes principaux: familiarisation avec les cultures et expériences des immigrés et création d'une mentalité de solidarité mutuelle. Bien entendu, elles s'intègrent dans une gamme d'actions politiques visant à améliorer les facteurs économiques et sociaux liés aux problèmes, par exemple dans les secteurs du logement, de l'emploi et de la santé.

Les initiatives suivantes peuvent être citées:

- Liens intercommunautaires: ce programme comprend, pendant une période de deux semaines environ, des manifestations dans des lieux accessibles à toute la population, tant italienne que non-citoyenne, ce qui offre la possibilité de faire connaissance et de participer à des activités communes. Des stands sont réservés aux différentes ethnies et la population peut assister à des spectacles (danse, musique, etc.), à des films, des expositions ou défilés de mode, ainsi qu'à des cours de danses traditionnelles ou autres. En outre, des débats et des rencontres de différents types traitant de l'immigration et de l'insertion dans la société et l'emploi sont organisés. Une section spéciale est prévue pour les enfants. On espère à l'avenir décentraliser ces manifestations dans les quartiers périphériques.
- Information: des canaux réguliers sont utilisés pour diffuser un bulletin quotidien traitant spécifiquement les questions interculturelles et d'immigration et contenant des informations sur les initiatives publiques et privées à cet égard.
- Campagne de jumelage entre les écoles du Latium et des pays en développement: cette campagne a suscité l'intérêt des enseignants et des élèves des établissements primaires et secondaires et se fait avec la participation directe des immigrés, qui servent par exemple d'intermédiaire avec leur pays d'origine. Des séminaires de formation initiale et de perfectionnement des enseignants avec des partenaires de pays en développement, ainsi que des rencontres et échanges entre étudiants des écoles participantes ont été organisés. L'un des principaux résultats de la campagne a été la contribution d'écoles (principalement techniques et professionnelles) à des activités de coopération au développement dans les pays jumelés.
- Campagne d'éducation interculturelle: elle comprend un certain nombre de programmes d'information et de formation, de production de matériels d'enseignement et de visites en classe des représentants de diverses ethnies.
- La campagne "Per dire uguali" (pour se dire égaux): cette campagne, qui tend spécifiquement à lutter contre le racisme et la xénophobie, s'adresse aux écoles du cycle secondaire supérieur et se concentre sur une gamme d'activités de formation et d'information. Des liens ont été établis entre les écoles et les milieux de la recherche scientifique, de l'édition spécialisée, des organisations de volontariat et autres forces sociales.

* * *

A l'initiative de: Commune di Fiorano-Modena, Via G. d'Arezzo 18, 41049 Sasvolo - ITALIE

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

VIE CULTURELLE*

CONFERENCES SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES SUR LES ASPECTS POLITIQUES ET CULTURELS (TOLERANCE ETHNIQUE) DE L'INTEGRATION

Des conférences ont été organisées en Lettonie sur des thèmes tels que "La tolérance dans une société démocratique et libre" "La société multinationale : Réalité et Perspectives en Daugavpils" (ville lettone avec une importante population russe, polonais, bélarusse) "La tolérance et le dialogue interculturelle".

L'organisation de conférences avec des intervenants de multiples horizons, par exemple des philosophes, des scientifiques, des historiens, des écrivains, des hommes politiques, etc. peut déboucher sur un grand débat sur les aspects philosophiques et politiques du racisme et de l'intolérance considérés sous l'angle national ou local.

L'auditoire peut être amené à participer activement à ces conférences et, si les médias rendent largement compte de leurs conclusions, le débat peut s'amplifier.

Ces conférences sont organisées par des associations ou des instituts, éventuellement avec une aide matérielle d'institutions nationales.

Ce type d'activité peut avoir un effet bénéfique sur l'équilibre socio-psychologique de la société et l'évolution du processus politique dans le pays concerné et contribuer aussi à l'humanisation de la législation.

* * *

LETONIE

* (figure également sous "Statistiques et recherche", page 128)

**AMSTERDAM'DAKI ANADOLU
ANATOLIË IN AMSTERDAM**

En dépit de plus de trente ans d'immigration turque aux Pays-Bas, beaucoup de gens ont encore des idées stéréotypées sur l'aspect des Turcs, leur mode de vie, leur religion, leur alimentation, etc. Ces idées sont souvent négatives: on croit que les Turcs travaillent encore en usine, n'ont pas fait d'études supérieures et finiront par retourner en Turquie.

Et pourtant, depuis l'arrivée des premiers immigrants dans les années 60, beaucoup de choses ont changé. Certains Turcs, appartenant principalement à la vieille génération, souhaitent retourner dans leur pays, mais la majeure partie de la jeune génération préfère rester aux Pays-Bas. Certains sont intégrés, d'autres ne le sont pas. Les Turcs travaillent dans la banque, sont artistes, enseignants, travaillent dans des musées et ainsi de suite.

Ce ne sont là que quelques exemples de la diversité de la communauté turque d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas plus d'uniformité dans le mode de vie et le comportement de la population turque que dans ceux des autres habitants d'Amsterdam.

C'est cette diversité que le musée veut montrer en donnant à la population turque l'occasion de se présenter au moyen de la communication. A cet effet, il a organisé des expositions, des clips vidéo et plusieurs manifestations. Une exposition consiste en un documentaire photographique sur le village turc de Kesikköprü comportant des photos en noir et blanc et en couleurs qui a été projeté à Kesikköprü en mai 1995. Ce village a des liens d'amitié avec Bos en Lommer, un quartier d'Amsterdam. L'exposition photographique montre la vie quotidienne des Turcs à la campagne.

Nombre des Turcs qui ont émigré aux Pays-Bas dans les années 60 et 70 ont la même origine sociale. Et même aujourd'hui bien des Turcs de la jeune génération nés aux Pays-Bas ont des liens familiaux ou amicaux avec des membres de ces villages turcs typiques.

D'autres expositions montrent comment les Turcs vivent à Amsterdam ensemble avec les autres citoyens. Une "machine de communication" comporte onze présentations vidéo d'interviews de jeunes Turcs vivant aux Pays-Bas, dans lesquelles ces derniers parlent de certains sujets tels que le logement, les liens familiaux, leurs relations avec la Turquie. Tous les onze sujets vidéo contiennent des interviews que le public a la possibilité de commenter. Dans une cabine vidéo spéciale, intégrée dans la "machine de communication", les visiteurs peuvent raconter leur propre histoire devant la caméra. Sinon, ils peuvent dactylographier ou écrire leurs commentaires.

Ces interviews sont montées par le musée et intégrées dans le matériel originel. Le public peut ainsi participer à la présentation vidéo et nous espérons qu'à la fin tous les sujets montreront une diversité d'opinions non seulement des Turcs mais aussi des autres visiteurs. Les interviews les plus intéressantes sont diffusées sur la télévision par câble.

Une autre exposition consiste en un mur sur lequel figurent des objets de la communauté turque. Ces objets sont rassemblés avec l'aide de quarante à cinquante centres communautaires turcs et des associations turques d'Amsterdam et des alentours. Les groupes turcs qui se rendent à la manifestation bénéficient d'une visite guidée et participent à la collecte d'objets pour notre mur. Les membres des groupes ont été invités à penser à un événement qui s'est produit depuis leur arrivée aux Pays-Bas et qui leur tient à cœur. On leur a ensuite demandé quel type d'objet allait avec l'événement. Le musée expose l'objet et l'histoire personnelle à laquelle il est associé.

L'exposition comprend aussi des représentations d'artistes turcs et des dîners turcs classiques.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Mme T.A.M. KONSTEN, Amsterdams Historisch Museum, Nieuwezijds Voorburgwal 359, 1012 RM Amsterdam — PAYS-BAS (Tel: (31) 20 523 18 22 — Fax: (31) 20 620 77 89)

VIE CULTURELLE*

PROJET "MOHAMMED OLSEN"

"**Mohammed Olsen**" est le nom d'un autobus qui a parcouru toute la Norvège, du Nord au Sud, afin de promouvoir et de présenter des activités interculturelles visant à modifier les attitudes à l'égard des immigrés et à engager une coopération entre les diverses communautés.

Lorsque des éléments séparés sont assemblés, ils forment un "nouveau tout": telle est l'idée de l'intégration symbolisée par le nom "Mohammed Olsen". Et bien que ce "nouveau tout" puisse être déconcertant au début, avec l'habitude le scepticisme cède la place à la curiosité et à l'intérêt.

La mise en oeuvre du projet comportait deux étapes. La première fut une étape de planification consacrée par toutes les municipalités concernées à préparer la communauté à l'arrivée de l'autobus. Il s'agissait, pour les différents services municipaux d'élaborer en coopération un programme commun d'activités interculturelles. La seconde étape était l'arrivée de "Mohammed Olsen". L'autobus contenait des expositions de livres pour adultes et de contes de fée pour enfants, d'informations élémentaires, etc. Une quinzaine de municipalités ont participé au projet qui a touché plusieurs milliers de personnes.

La stratégie de base consistait à susciter un engagement local des communautés avant le temps fort que représentait l'arrivée de l'autobus. Il est estimé qu'un engagement véritable et une préparation sérieuse au sein de la communauté, en plus de "l'événement" créé par l'autobus, ont constitué des facteurs importants pour un changement d'attitude. Le rapport d'évaluation du projet conclut à un succès "moyen".

Le projet était financé par plusieurs organismes publics et mis en oeuvre par une équipe de gestion en collaboration avec la Direction norvégienne de l'immigration.

* * *

A l'initiative de: la Direction de l'immigration, Elveveien 75, 1324 Lusaker - NORVEGE

* (figure également sous "Sensibilisation", page 62)

VIE CULTURELLE*

GROUPE POUR LE DIALOGUE SOCIAL (GDS)

Le GDS est une association non gouvernementale indépendante à but non lucratif fondée au début de 1990. Il a pour objectif de défendre et de promouvoir les valeurs de la démocratie - liberté et dignité de l'individu - en recourant principalement au dialogue social.

Depuis sa création, il offre un cadre institutionnel pour la discussion et la résolution des problèmes que connaît la société roumaine en cette période de transition. Chaque année, il organise des réunions, des tables rondes, des conférences et des séminaires qui contribuent à faire diminuer les tensions et l'intolérance au sein de la société roumaine. A ces réunions participent toujours des représentants des parties concernées, ainsi que des modérateurs chargés d'assurer au dialogue la stabilité nécessaire à son efficacité.

Les membres du GDS sont des personnalités de la vie culturelle roumaine qui sont reconnues sur le plan national comme sur le plan international.

Etant donné le crédit dont il jouit dans les milieux politiques et la société civile, le GDS représente une véritable autorité morale qui intervient rapidement et utilement lorsque se produit un phénomène d'intolérance, quelle qu'en soit la nature, dans les relations entre syndicats et employeurs, pouvoir et opposition, minorités nationales et majorité roumaine, etc.

* * *

**A l'initiative de/contact M. Radu FILIPESCU (Président du GDS),
120, Calea Victoriei, Premier Arrondissement, code 70179, Bucarest -
ROUMANIE (Tél/Fax: (40) 1 614 14 71)**

* (figure également sous "Médiation", page 134)

VIE CULTURELLE*

Face à la plupart des hymnes nationaux qui prêchent l'auto-satisfaction et le bellicisme, l'hymne slovène constitue une exception intéressante. Composé par un célèbre poète romantique, c'est un parangon de vertu qui proclame:

Que la grâce de Dieu protège toutes les nations
Qui travaillent dans l'espoir d'atteindre ce jour glorieux
Où les habitants de cette terre
Ne connaîtront plus ni guerre, ni conflit;
Que la grâce de Dieu protège toutes les nations
Qui désirent voir
Les hommes libres
Vivre non plus en ennemis, mais en voisins.

Ce poème a été repris pendant la campagne "Tous égaux - tous différents" d'une manière délibérément surprenante: il a été récité par plusieurs personnes venues de l'extérieur, notamment par une petite réfugiée de Bosnie. Dans la bouche de cette petite fille qui le disait avec un fort accent, dans une langue qu'elle était loin de maîtriser, le poème a pris un sens nouveau, presque bouleversant. Elle semblait demander: Savez-vous ce que ces mots signifient vraiment? Est-il possible que je sois le voisin que vous glorifiez? Pourquoi attendre plus longtemps ce jour glorieux et ne pas commencer dès aujourd'hui?

Bref, ce message télévisé (qui a remporté la plus haute récompense nationale de la campagne pour la tolérance) a contraint le public à considérer sous un jour nouveau et à repenser un cliché très répandu. Une vraie leçon de réinterprétation. La plupart des hymnes nationaux, qu'ils prêchent la fraternité et la bonne volonté ou les combats et le sang versé, pourraient, récités ou chantés par des enfants appartenant à une minorité, surprendre la plupart des auditeurs et les inciter à réfléchir sérieusement.

* * *

Campagne "Tous différents - tous égaux" en SLOVENIE, 1995

* (figure également sous "Sensibilisation", page 65)

VIE CULTURELLE*

FESTIVAL POUR REUNIR LES DEMANDEURS D'ASILE ET LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Un centre d'asile avait été établi dans une petite ville de Suède, ce qui avait provoqué l'hostilité des habitants et l'isolement des demandeurs d'asile.

Le projet a obtenu le soutien de la majorité silencieuse de la population autochtone et les demandeurs d'asile y ont été étroitement associés dès l'origine. L'action est partie du centre d'asile. Elle avait comme premier objectif de toucher la majorité silencieuse de la population, et on y est parvenu essentiellement grâce aux écoles et aux enseignants. Les professeurs du centre d'asile et des établissements locaux ont participé à des séminaires d'une demi-journée et une représentation théâtrale a été mise en scène à leur intention et à celle des élèves des écoles, puis au centre d'asile. L'intérêt et les contacts qui en sont résultés ont mené à l'idée d'une fête, préparée par les enfants et adultes de la commune, pour souhaiter la bienvenue aux demandeurs d'asile à l'aide de différents médias: art, chansons, poèmes, représentations théâtrales, musique, etc.

Tous les établissements scolaires et préscolaires du district ainsi que les demandeurs d'asile et les groupes d'immigrés ont participé au projet. Pendant sa conception et sa réalisation, il a fait l'objet d'une large couverture favorable dans les médias et il a réussi à atténuer les conflits et les opinions négatives. Le projet a été filmé, une brochure le concernant a été publiée et ces matériels sont maintenant utilisés par les organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine du racisme et de la xénophobie.

* * *

A l'initiative de: Fondation Globetree, P.O. Box 22206, 10422 Stockholm - SUEDE

Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie: action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995. ISBN 92-871-2695-X

* (figure également sous "Groupes vulnérables", page 104)

GROUPES VULNERABLES

GROUPES VULNERABLES*

PROJET D'INFORMATION DES IMMIGRES A VESTERBRO

Vesterbro, l'un des quartiers les plus défavorisés de Copenhague qui abrite une importante population immigrée et connaît de nombreux problèmes sociaux, a été choisi pour faire l'objet d'une rénovation urbaine à grande échelle, étalée sur plusieurs années. On a estimé que, pour faire en sorte que ce processus de rénovation urbaine apporte aussi des changements sensibles aux structures sociales et à l'environnement du quartier, il était important que la population immigrée locale y participe aussi. Toutefois, cela s'est révélé difficile à réaliser en raison des barrières linguistiques et culturelles.

Le projet "Vesterbro Immigrant Information" (information des immigrés à Vesterbro) visait à faire connaître le projet de rénovation urbaine aux groupes d'immigrés concernés et a transmettre aux autorités compétentes les aspirations et les besoins de ces groupes. A cette fin, de jeunes chômeurs, des immigrés de la deuxième génération, ont reçu une formation leur permettant de tirer parti de leur bilinguisme et de leur double appartenance culturelle pour transmettre des informations à d'autres immigrés au moyen de la télévision locale. Ce projet avait donc un double objectif: d'une part, encourager les immigrés habitant le quartier à créer des réseaux et à participer à ce processus de rénovation urbaine et, d'autre part, accroître les possibilités des jeunes immigrés et renforcer leurs perspectives d'emploi et d'intégration. Ces jeunes reçoivent une formation qui leur permet d'acquérir une connaissance de la langue danoise, du patrimoine national, de la rédaction de texte et de la traduction ainsi qu'une expérience pratique et technique à la télévision.

* * *

A l'initiative de: Vesterbro Immigrant Information, Byfornyelsescentret, Valdemarsgade 4, 1665 V Copenhague - DANEMARK (Tel: (48) 31 22 95 22- Fax: (45) 31 22 65 22)

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre-2 décembre 1994), document MG-EO (94) 45

* (figure également sous "Médias", page 119)

ASSISTANCE AUX GRECS MUSULMANS ET ETRANGERS VIVANT A ATHENES

Environ 13 000 citoyens grecs membres de la minorité musulmane de Thrace occidentale habitent aujourd'hui Athènes. Ils sont groupés dans un quartier de la ville assez central mais dégradé, où les conditions de logement et les services publics sont très médiocres, malgré des loyers exorbitants, beaucoup d'immeubles étant dépourvus de toutes les commodités modernes. Cette catégorie de la population se sent de plus en plus coupée du reste de la communauté locale et a désespérément besoin d'aide, pour éviter de se trouver dans une situation de ghetto complet.

La municipalité d'Athènes (autrement dit la collectivité locale responsable du centre urbain/historique de la conurbation athénienne) est en train, sur recommandation d'une commission soutenue par tous les groupes politiques, de lancer un programme d'action qui s'adresse non seulement aux Grecs musulmans mais également aux imigrés étrangers et comprend les éléments suivants:

- 1) établissement d'un comité de coordination multipartite permanent qui assurera l'action conjointe de tous les services intéressés et sera politiquement responsable de la réussite du plan;
- 2) création d'un bureau d'information, auquel pourra s'ajointre éventuellement par la suite un centre d'assistance sociale, avec des services de soutien sur les questions sociales, psychologiques et professionnelles;
- 3) publication d'un bulletin d'information à l'intention des étrangers en grec, anglais, français, arabe, albanais, espagnol et autres langues;
- 4) règlement des problèmes d'état-civil (enregistrement des mariages, naissances, etc.) et de permis de séjour;
- 5) mesures pour résoudre les difficultés d'éducation et de formation, en collaboration avec les groupes concernés, en vue de répondre aux besoins non pas théoriques mais réels; les intéressés devraient avoir la possibilité d'apprendre aussi bien leur langue maternelle que le grec et ces dispositions pourraient être financées au moyen de crédits de l'UE;
- 6) sensibilisation de la communauté locale afin qu'elle comprenne mieux les groupes concernés;
- 7) utilisation de la radio municipale pour les actions susmentionnées;
- 8) admission dans les crèches et jardins d'enfants municipaux dans les mêmes conditions que les enfants; la vaccination sera assurée; les crèches et jardins d'enfants organisés par les groupes concernés bénéficieront d'un soutien (par exemple livraison de repas gratuits).

Les premiers résultats du programme d'action seront connus vers la mi-1996. Une collaboration avec des ONG et des associations des groupes concernés a été initiée.

* * *

A l'initiative du: Programme d'action municipal à l'intention des Grecs musulmans et des étrangers - Athènes

GROUPES VULNERABLES

FONDATION POUR L'AUTOSUFFISANCE

La situation économique actuelle en Hongrie est assez difficile et la population rom/tsigane est particulièrement défavorisée en matière d'emplois et de licenciements, ce qui est dû, en partie, aux préjugés de la population majoritaire.

Une initiative lancée en Hongrie par la Fondation pour l'autosuffisance a été si fructueuse que son auteur a remporté le prix Nobel parallèle en 1995. L'objectif principal du programme est de développer l'autonomie économique. La fondation aide les organismes qui visent à accroître l'autonomie sociale et économique de minorités ethniques. Ces organismes devraient s'efforcer de développer des sociétés locales ainsi que leur démocratie interne. Leurs membres devraient contribuer activement à déterminer ce qui est réellement nécessaire ainsi qu'à élaborer un plan pour l'emploi. La fondation accorde des allocations ou des prêts sans intérêts aux organismes.

Une condition à remplir pour recevoir une allocation ou un prêt consiste à investir de l'argent, du temps et de l'énergie dans le projet. La priorité est accordée aux candidats qui ont exploité avec succès l'idée d'autosuffisance en évaluant les besoins, en formulant des solutions et en favorisant la démocratie au sein de groupes. Ainsi, la fondation fournit une aide ainsi que la possibilité de travailler et d'entreprendre à ceux qui ont prouvé leur volonté réelle de travailler. L'encouragement de l'autonomie économique parmi les pauvres et les chômeurs est un nouveau moyen de remédier à la situation actuelle mais aussi de développer le respect de soi-même. La fondation fournit, par exemple, des outils et des terres à des groupes de Roms/Tsiganes qui ont prouvé leur volonté de travailler.

Un conseil consultatif a été créé pour aider les candidats à répondre aux conditions susmentionnées. Il cesse d'intervenir quand un projet clairement défini et élaboré démocratiquement a été mis au point et accepté par tous les membres du groupe. Lorsque le projet est mis en œuvre, les conseillers ne sont plus présents car cette présence peut entraver le développement des compétences nécessaires. La publicité donnée à cette initiative est une garantie de la bonne utilisation des dons.

En 1996, le Gouvernement hongrois a intégré ce programme à celui qu'il a adopté pour résoudre la crise à laquelle la population rom/tsigane doit faire face.

* * *

A l'initiative de: Dr András Biró, Fondation pour l'autonomie économique, Budakeszi út 55/D P/7 V/2, 1021 Budapest - HONGRIE
(Tel: (36) 1 393 09 37)

GROUPES VULNERABLES*

COMMISSION INTERMINISTERIELLE POUR L'ACCUEIL ET L'INSERTION DE LA COMMUNAUTE DU TIMOR ORIENTAL

La Résolution 53/95 du Conseil de Ministres, publiée au Journal Officiel IIème série du 7 décembre 1995, a créé la Commission interministérielle pour l'accueil et l'insertion de la communauté du Timor Oriental.

Cette Commission a pour attributions de coordonner et d'apprécier des propositions visant le développement de politiques intégrées favorables à l'accueil et à l'insertion de la Communauté du Timor Oriental au Portugal.

Cette Commission est composée de représentants du Ministère des Affaires Etrangères, de l'Administration intérieure, de la Justice, de l'Education, de la Santé, de la Qualification et de l'Emploi, et de la Solidarité et Sécurité Sociale.

La Commission est coordonnée par le représentant du Ministère de la Solidarité et de la Sécurité Sociale.

Dans ce cadre, le Ministère de la Justice est en train d'étudier la possibilité de distribuer gratuitement aux citoyens de Timor de cartes d'identité, de leur fournir un logement adéquat, encore que temporaire, dans l'attente du logement définitif et d'occuper les citoyens du Timor oriental dans des services dépendant du Ministère de la Justice, dans le but de les préparer à l'étude et à l'apprentissage de la langue portugaise afin qu'ils puissent, dès l'année suivante, fréquenter l'école.

La Commission devra présenter au Gouvernement, par le biais du Ministre de la Solidarité et de la Sécurité Sociale, au cours du mois de février, des propositions concrètes visant à l'amélioration des conditions d'accueil et d'insertion de cette communauté.

* * *

A l'initiative de: Direcção Geral da Acção Social, Avenida Miguel Bombarda, n° 1, 1000 Lisbonne - PORTUGAL

* (figure également sous "Instances spécialisées", page 50)

GROUPES VULNERABLES*

MEDIATEURS ROMS/TSIGANES

Une bonne pratique de nature semi-publique, dans la mesure où cette institution reçoit une participation importante du gouvernement, est l'action de formation des médiateurs Roms/Tsiganes dans le cadre du Programme de promotion sociale des Roms/Tsiganes, de la Santa casa da Misericórdia.

Ces médiateurs ont pour but (leur action de formation ayant été conclue en 1994) de réaliser la liaison entre la communauté Rom/Tsigane et les institutions publiques et privées, identifiant les besoins de la communauté et indiquant aux intéressés le chemin à suivre pour la satisfaction de leurs besoins d'emploi, d'éducation, de logement etc.

* * *

A l'initiative de: Mme Elisabeth MATEUS - Programme de Promotion Sociale des Roms/Tsiganes, Programma de Promoção Social dos Ciganos, Santa Casa da Misericórdia, Largo Trindade Coelho - PORTUGAL

* (figure également sous "Médiation", page 133)

GROUPES VULNERABLES*

FESTIVAL POUR REUNIR LES DEMANDEURS D'ASILE ET LES HABITANTS DE LA COMMUNE

Un centre d'asile avait été établi dans une petite ville de Suède, ce qui avait provoqué l'hostilité des habitants et l'isolement des demandeurs d'asile.

Le projet a obtenu le soutien de la majorité silencieuse de la population autochtone et les demandeurs d'asile y ont été étroitement associés dès l'origine. L'action est partie du centre d'asile. Elle avait comme premier objectif de toucher la majorité silencieuse de la population, et on y est parvenu essentiellement grâce aux écoles et aux enseignants. Les professeurs du centre d'asile et des établissements locaux ont participé à des séminaires d'une demi-journée et une représentation théâtrale a été mise en scène à leur intention et à celle des élèves des écoles, puis au centre d'asile. L'intérêt et les contacts qui en sont résultats ont mené à l'idée d'une fête, préparée par les enfants et adultes de la commune, pour souhaiter la bienvenue aux demandeurs d'asile à l'aide de différents médias: art, chansons, poèmes, représentations théâtrales, musique, etc.

Tous les établissements scolaires et préscolaires du district ainsi que les demandeurs d'asile et les groupes d'immigrés ont participé au projet. Pendant sa conception et sa réalisation, il a fait l'objet d'une large couverture favorable dans les médias et il a réussi à atténuer les conflits et les opinions négatives. Le projet a été filmé, une brochure le concernant a été publiée et ces matériels sont maintenant utilisés par les organisations gouvernementales et non gouvernementales actives dans le domaine du racisme et de la xénophobie.

* * *

**A l'initiative de: Fondation Globetree, P.O. Box 22206,
10422 STOCKHOLM - SUEDE**

**Informations tirées de la brochure: "Combattre le racisme et la xénophobie:
action pratique au niveau local", Editions du Conseil de l'Europe, 1995.
ISBN 92-871-2695-X**

* (figure également sous "Vie culturelle", page 95)

GROUPES VULNERABLES

ACCUEIL DES ROMS/TSIGANES NOMADES

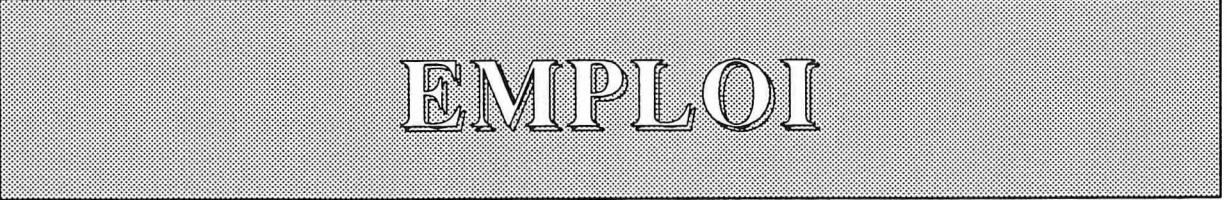
Le but de cette bonne pratique est de fournir aux Roms/Tsiganes nomades des structures qui leur permettent de séjourner dans de bonnes conditions dans les lieux où ils s'arrêtent et d'apaiser ainsi la méfiance de la population.

Il s'agit d'un projet-pilote qui vient d'être lancé par le gouvernement du canton du Tessin (italophone). Une évaluation n'est pas encore possible.

* * *

A l'initiative du: Gouvernement du canton du Tessin

**Contact pour informations complémentaires: M. Alex PEDRAZZINI,
Consigliere di Stato, 6500 Bellinzona - SUISSE**



EMPLOI

EMPLOI

PROJET DANS LE DOMAINE DE L'EMPLOI

Le but de ce projet est de créer des emplois pour des danois qualifiés et des membres de minorités ethniques danophones qualifiés et d'assurer la promotion sociale des minorités ethniques.

Un bureau de placement a pris contact avec un certain nombre d'organismes (publics et privés). Il les a invités à exposer un projet qu'ils aimeraient entreprendre mais ne peuvent pas financer eux-mêmes. Les services d'une personne appartenant à une minorité ethnique et capable de s'acquitter de la tâche en question leur sont alors offerts. La personne choisie bénéficie de l'appui de l'organisme et du bureau de placement.

Cette initiative a été lancée pendant l'hiver 1995-1996. Elle a d'abord été mise en œuvre avec des danois et il est estimé, compte tenu de son succès initial, que 50 % des participants obtiendront un emploi permanent dans un délai d'un an. Les autres acquerront une expérience qui améliorera leurs qualifications.

* * *

A l'initiative de/Contact: AF-Chef Ole Bent JACOBSEN, AF-Storkøbenhavn, Vesterbrogade 123, 1620 Copenhague V - DANEMARK
(Tel: (45) 35 55 10 20 - Fax: (45) 33 55 10 72)

EMPLOI*

COURS PREPARATOIRE POUR LES JEUNES D'ORIGINE ETHNIQUE NON DANOISE SOUHAITANT FAIRE PARTIE DE LA POLICE, DU PERSONNEL PENITENCIAIRE, DU CORPS DES POMPIERS, ETC.

Le but de ce cours est de permettre aux jeunes d'origine ethnique non danoise de remplir les conditions nécessaires pour entrer à l'Académie de police et dans les établissements de ce type.

Le cours, qui a commencé en 1996, comportera un enseignement du danois et permettra aux participants d'acquérir des connaissances sur la culture, les méthodes éducatives, la société et les principes juridiques du Danemark et de travailler en équipe. L'idée est qu'à la fin du cours, les participants soient à même de concurrencer des candidats danois souhaitant entrer à l'Académie de police ou dans des établissements similaires.

Il devrait ainsi être possible de recruter des immigrés de la deuxième génération sans adopter de système de quotas.

* * *

A l'initiative de/Contact: Erik SCHULZ, Chefkonsulent, AOF Ballerup, Telegrafvej 5 A, 2750 Ballerup - DANEMARK (Tel: (45) 44 65 11 66 - Fax: (45) 44 66 28 44)

* (figure également sous "Formation de la police", page 74)

EMPLOI*

**"DEUTSCHE WIRTSCHAFT GEGEN AUSLÄNDERFEINDLICHKEIT"
"L'ECONOMIE ALLEMANDE CONTRE LA XENOPHOBIE"**

En janvier 1993, les principales organisations économiques allemandes ont publié un dépliant dans le but:

- de manifester la solidarité du secteur économique avec les non-ressortissants vivant et travaillant légalement en Allemagne;
- d'éviter une dégradation du climat de travail;
- de lutter contre la xénophobie en fournissant des informations constructives à la population;
- de reconnaître officiellement que les salariés, les travailleurs indépendants et les investisseurs de nationalité étrangère contribuent à la prospérité de l'économie allemande.

Ce dépliant a été envoyé en grande quantité aux organisations économiques et aux entreprises. En raison de la forte demande, des exemplaires supplémentaires ont même été commandés. Il a été distribué dans les entreprises et inséré dans de nombreux journaux.

* * *

A l'initiative de: Herr Jens KÖLLMANN, Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände, Gustav-Heinemann-Ufer 72, 50968 Köln - ALLEMAGNE (TEL: (49) 221 37 95 149)

* (figure également sous "Sensibilisation", page 59)

EMPLOI*

**ACTION CONJOINTE DES ORGANISATIONS PATRONALES
ET DES SYNDICATS**
**"ZUSAMMENLEBEN MIT AUSLÄNDERN –
GEMEINSAM GEHT'S BESSER"**
"VIVRE AVEC LES ETRANGERS – L'UNION FAIT LA FORCE"

La Confédération des organisations patronales allemandes et la Fédération des syndicats allemands veulent s'opposer à la montée de l'extrémisme et à la violence dirigée contre les non-ressortissants. Cette action conjointe prévue sur un long terme est destinée à faire en sorte que la formation dispensée aux apprentis et aux stagiaires dans l'industrie allemande favorise la tolérance, la résolution pacifique des conflits et le dialogue avec les immigrés.

Depuis l'automne 1994, tous les partenaires sociaux, c'est-à-dire aussi bien les syndicats que le patronat, fournissent des informations au grand public, mais aussi aux entreprises, et plus spécialement aux personnes chargées de la communication interne. Un matériel diversifié est proposé aux formateurs: informations générales, statistiques, documents vidéo, matériel pédagogique. Cette initiative a reçu le soutien du Ministère fédéral des Affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse.

* * *

A l'initiative de: la Confédération des organisations patronales allemandes et la Fédération des syndicats allemands

Contact pour informations complémentaires: Frau Dr. Helga HERRMANN, Koordinierungsbüro der Sozialpartner — Aktion beim Institution der deutschen Wirtschaft e.V., Gustav-Heinemann-Ufer 84-88, 50968 Köln - ALLEMAGNE (Tel: (49) 221 49 81 726)

* (figure également sous "Sensibilisation", page 60)

EMPLOI

**DECLARATION GENERALE
CONTRE LA DISCRIMINATION RACIALE (CODES DE CONDUITE)**

Une initiative du Ministère de l'Intérieur des Pays-Bas a donné lieu à une Déclaration générale contre la discrimination raciale. En conséquence, toute les grandes organisations sociales ont signé, le 14 octobre 1992, une déclaration visant la publication de codes de conduite contre la discrimination dans tous les secteurs de la société.

Un grand nombre d'organisations ont élaboré leur propre code de conduite: par exemple, depuis 1993, on a vu paraître les codes de l'industrie de l'hôtellerie et de la restauration, du commerce de détail, de l'assurance.

A la demande du Ministère de l'Intérieur, le LBR (Office national de lutte contre la discrimination raciale) a publié, en septembre 1992, un manuel, de portée générale, qui constitue un guide d'élaboration d'un code de déontologie en matière raciale. Il définit les conditions préalables à la rédaction d'un code de bonne conduite efficace et en décrit le processus, c'est-à-dire, donne des indications sur les questions internes à l'organisation, sur le comportement que doivent avoir ses membres ou ses employés, aussi bien à l'intérieur que dans leurs contacts extérieurs.

* * *

A l'initiative de/Contact: Office national de lutte contre la discrimination (LBR), Postbus 517, 3500 AM Utrecht - PAYS-BAS (Tel: (31) 30 23 31 421 - Fax: (31) 30 23 28 294)

EMPLOI*

ENCOURAGER L'ELARGISSEMENT DE LA REPRESENTATIVITE DE LA POLICE

On reconnaît la nécessité de recruter et de nommer des policiers appartenant aux minorités ethniques pour améliorer les relations entre la police et la population et pour éviter les conflits. La recherche d'une plus grande représentativité de la police suppose l'adaptation du système de recrutement, de sélection, de formation et de supervision. Voici quelques exemples des mesures à prendre:

- révision du matériel et des méthodes d'examen, non pour abaisser les normes et critères, mais pour les infléchir;
- amélioration des possibilités qu'ont les stagiaires de la police appartenant à des minorités ethniques de recevoir une formation appropriée ; révision du matériel employé et sensibilisation des formateurs;
- amélioration des relations avec des collègues pouvant aller jusqu'à se montrer hostiles, l'idée étant de faire appel à la capacité de gérer les conflits interculturels, à la communication interethnique, à la dynamique de groupe et aux aptitudes à l'évaluation;
- échange permanent d'informations entre l'organisation et l'extérieur sur les résultats des mesures d'action positive.

* * *

**A l'initiative du: Anne Frank Stichting, P.O. Box 730, 1000 AS Amsterdam -
PAYS-BAS (Fax: (31) 20 62 07 999)**

Informations tirées de: "Formation de la police concernant les relations avec les migrants et les groupes ethniques", Les Editions du Conseil de l'Europe, 1994, ISBN 92-871-2459-0

* (figure également sous "Formation de la police", page 81)

EMPLOI

**"PROJET QUINTET"
REALISE AVEC LA PARTICIPATION DES EMPLOYEURS**

S'agissant de discrimination dans le travail, il est très difficile de prouver le poids du facteur ethnique, même lorsqu'une législation appropriée est en vigueur. C'est pourquoi d'autres méthodes que le recours à la loi peuvent s'avérer utiles. L'une de ces méthodes consiste à persuader les entreprises que la diversité paie à la fois sur le plan commercial et sur le plan moral.

Des contacts ont ainsi été pris avec cinq sociétés (grandes et prestigieuses) auxquelles on a demandé de réfléchir à l'importance pour elles du fait que le dixième de la population suédoise est né à l'étranger, et ce du double point de vue de leur main-d'œuvre et de leurs relations avec la clientèle. Ces cinq sociétés ont été invitées à participer à la réalisation du "Projet Quintet" et à témoigner que l'accueil de la diversité est une stratégie d'entreprise profitable.

* * *

**A l'initiative de: l'Ombudsman contre la discrimination ethnique, DO,
103 33 Stockholm - SUEDE (Tel: (46) 8 23 74 50 - Fax: (46) 8 21 74 14)**

MEDIAS

MEDIAS*

PROJET D'INFORMATION DES IMMIGRES A VESTERBRO

Vesterbro, l'un des quartiers les plus défavorisés de Copenhague qui abrite une importante population immigrée et connaît de nombreux problèmes sociaux, a été choisi pour faire l'objet d'une rénovation urbaine à grande échelle, étalée sur plusieurs années. On a estimé que, pour faire en sorte que ce processus de rénovation urbaine apporte aussi des changements sensibles aux structures sociales et à l'environnement du quartier, il était important que la population immigrée locale y participe aussi. Toutefois, cela s'est révélé difficile à réaliser en raison des barrières linguistiques et culturelles.

Le projet "Vesterbo Immigrant Information" (information des immigrés à Vesterbro) visait à faire connaître le projet de rénovation urbaine aux groupes d'immigrés concernés et a transmettre aux autorités compétentes les aspirations et les besoins de ces groupes. A cette fin, de jeunes chômeurs, des immigrés de la deuxième génération, ont reçu une formation leur permettant de tirer parti de leur bilinguisme et de leur double appartenance culturelle pour transmettre des informations à d'autres immigrés au moyen de la télévision locale. Ce projet avait donc un double objectif: d'une part, encourager les immigrés habitant le quartier à créer des réseaux et à participer à ce processus de rénovation urbaine et, d'autre part, accroître les possibilités des jeunes immigrés et renforcer leurs perspectives d'emploi et d'intégration. Ces jeunes reçoivent une formation qui leur permet d'acquérir une connaissance de la langue danoise, du patrimoine national, de la rédaction de texte et de la traduction ainsi qu'une expérience pratique et technique à la télévision.

* * *

A l'initiative de: Vesterbro Immigrant Information, Byfornyelsescentret, Valdemarsgade 4, 1665 V Copenhague - DANEMARK (Tel: (48) 31 22 95 22- Fax: (45) 31 22 65 22)

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre-2 décembre 1994), document MG-EO (94) 45

* (figure également sous "Groupes vulnérables", page 99)

MEDIAS

**PRIX "CIVIS" DE LA RADIO ET DE LA TELEVISION DESTINE
A FAVORISER LA COMMUNICATION AVEC LES ETRANGERS**

Le commissaire du Gouvernement fédéral chargé des questions relatives aux non-ressortissants, l'Association allemande des radios et télévisions publiques (ARD) et la Fondation Freudenberg décernent ce prix chaque année. Il récompense des émissions de radio ou de télévision qui favorisent la compréhension mutuelle et la communication entre les Allemands et les étrangers vivant en Allemagne. L'objectif est d'encourager la création de programmes qui combattent les préjugés et contribuent à établir un dialogue interculturel.

Chaque année, un jury composé d'experts sélectionne les meilleures émissions de radio et de télévision dans diverses catégories. Elles sont présentées au public et les prix sont décernés au cours d'une cérémonie officielle. Le compte-rendu de cette journée et les émissions récompensées font l'objet d'une publication. Depuis 1995, un jury spécial examine des émissions de radio et des documents vidéo réalisés par des jeunes. Ce jury est également chargé de fixer les critères de sélection des productions radiophoniques et audiovisuelles. Il s'agit par là de favoriser une attitude critique à l'égard des médias. Parallèlement, dans toute l'Allemagne, au sein des établissements scolaires et d'autres structures, les jeunes sont invités à réaliser leurs propres documents vidéo ou émissions radiophoniques et à participer au concours.

Le prix "CIVIS" pour la jeunesse, avec son mandat étendu, est un prolongement du prix "CIVIS" de la radio et de la télévision.

En 1993, le prix "CIVIS" a été décerné au groupe "Médias contre le racisme" pour ses spots antiracistes. Grâce à cette distinction, "Médias contre le racisme" a pu poursuivre et étendre ses activités.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Herr Bernd GEISS, Büro der Beauftragten der Bundesregierung für die Belange der Ausländer, Postfach 140280, 53107 Bonn - ALLEMAGNE (Tel: (49) 228 527 2257)

MEDIAS

STATION DE RADIO MULTICULTURELLE

Ce projet, mis en place dans la ville de Berlin, est destiné à répondre aux besoins fondamentaux des non-ressortissants pour leur permettre de s'orienter dans le pays hôte sans perdre leur identité culturelle et pour offrir une tribune favorisant la communication entre les minorités ethniques et les Berlinois. L'objectif est donc d'établir le contact afin d'effacer les sentiments d'isolement.

Les émissions mettent l'accent sur la vie quotidienne et sont diffusées en plusieurs langues. La langue allemande joue le rôle de "lingua franca". Les émissions comportent essentiellement des informations sur le pays d'origine des auditeurs ainsi que sur les événements qui se produisent en Allemagne et à Berlin. Un programme d'enseignement de l'allemand est également diffusé. En outre, un service propose des informations sur les activités et les manifestations destinées aux groupes ethniques résidant à Berlin.

Une émission hebdomadaire est destinée à la jeunesse afin de lutter contre les préjugés et l'ignorance. Différents types de musiques du monde entier occupent également une place de choix dans les programmes proposés.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Sender Freies Berlin 4, MULTI KULTI, Masurenallee 8-14, 14046 Berlin - ALLEMAGNE (Tel: (49) 303 031 3022)

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre - 2 décembre 1994), document MG-EO (94) 43

MEDIAS*

STAGE DE FORMATION POUR LES IMMIGRES EMPLOYES DANS LES MEDIAS

Le STOA (Fondation de radiodiffusion pour les immigrés) et l'Academie des médias aux Pays-Bas ont élaboré un projet pour permettre à d'éventuels journalistes immigrés de trouver un emploi dans les radios et télévisions nationales et régionales par le biais d'une expérience professionnelle et d'un projet de formation.

Les projets sont axés sur certains métiers du journalisme de radio ou de télévision, comme ceux de secrétaire de rédaction et de rédacteur-reporter. Ils visent à long terme à créer pour les immigrés de nouvelles possibilités d'emploi dans les radios et les télévisions.

Les groupes cibles sont les immigrés ayant une formation professionnelle préalable de niveau intermédiaire ou supérieur, attirés par la radiodiffusion ou la télévision. Il s'agit souvent de personnes talentueuses qui n'ont pas eu l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine et qui n'ont, de ce fait, pas pu trouver un emploi dans les médias.

Les participants ont pu acquérir une expérience professionnelle dans leur domaine en travaillant comme stagiaires pour une télévision ou une radio nationale ou pour une radio régionale. Ils ont également suivi une formation personnalisée à l'Académie des médias comportant notamment des cours de néerlandais, de présentation, de formation aux techniques de l'interview, de rédaction de texte. Ils ont en outre pu bénéficier de conseils personnalisés du chef de projet (suivi individuel), d'un membre de l'équipe de rédaction (conseil professionnel) et d'un journaliste de même origine (conseil d'ordre culturel).

A l'issue de ces projets, les participants bénéficient d'un suivi et d'un soutien pour s'assurer de leurs progrès et pour résoudre tout problème éventuel.

* * *

A l'initiative de: l'Académie des médias - PAYS-BAS

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre-2 décembre 1994), document MG-EO (94) 54

* (figure également sous "Education et formation", page 25)

"BIRTHRIGHTS" ET LE PROJET "MOSAIC"

Le projet "Mosaic" (Mosaïque) a été lancé pour répondre au besoin de formation ressenti par divers groupes professionnels en matière d'égalité raciale. Les employeurs, les fonctionnaires, les enseignants, les agents de l'Etat et les prestataires de services en général avaient besoin de connaître le contexte multiculturel, multiethnique et multilingue de la société dans laquelle ils opèrent.

Le projet "Mosaic", étalé sur cinq ans, visait à aborder ces questions pour y sensibiliser un large public et pour fournir accessoirement aux professionnels un matériel didactique et de formation.

Parallèlement, une série d'émissions complémentaires, "Birthrights" (droits de naissance), étudiait la diversité culturelle et les questions d'identité et de citoyenneté. On estimait en effet que le projet "Mosaic" pris isolément risquait de présenter les minorités ethniques de manière stéréotypée, en en faisant systématiquement des victimes.

Le projet "Mosaic" a produit toute une série d'émissions et de notes d'accompagnement (à l'intention des enseignants et des formateurs), qui avaient notamment pour sujet la magistrature et la justice répressive, l'immigration, le recrutement et l'égalité des chances, la lutte contre la discrimination raciale dans les établissements scolaires, le logement et l'emploi.

La réalisation des films de la série "Birthrights" a été confiée sur appel d'offres à des compagnies de production appartenant à des minorités ethniques et noires pour qu'elles étudient la diversité culturelle de leur point de vue.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Chris LENT, Aim Image Production, 7/9 Ferdinand St., Camden, Londres NW1 8ES - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 81 752 5252) (Birthrights) / Europe Singh, Education Dept, BBC White City, Londres W12 7TS - ROYAUME UNI (Tel: (44) 1 81 752 5252 (Mosaic).

Source d'information: la réunion du Conseil de l'Europe sur "Le rôle des médias dans la promotion de l'intégration et l'égalité des chances des immigrés" (Solingen, 30 novembre-2 décembre 1994), document MG-EO (94) 49 rév.

STATISTIQUES ET RECHERCHE

"LA XENOPHOBIE" DESIGNEE COMME SUJET D'ETUDE DE SCIENCES SOCIALES

Depuis 1995, le Ministre fédéral autrichien des Sciences, de la Recherche et des Arts encourage l'étude scientifique des causes profondes de la xénophobie. Le ministère subventionne des projets de recherche appropriés mettant l'accent sur les thèmes suivants:

- 1) phénoménologie de la xénophobie (description des conditions historiques et sociales qui engendrent la xénophobie; l'état "d'étranger", le préjugé ethnocentrique; les mythes sur les personnes d'origine étrangère; etc.)
- 2) migration et xénophobie (analyse démographique des mouvements migratoires intéressant l'Autriche; analyse des politiques de ségrégation/intégration et de leurs effets sur la main-d'œuvre, le logement, l'éducation; influence de l'expérience personnelle pour l'acceptation ou le rejet des non-ressortissants; etc.)
- 3) politique/économie et xénophobie (examen des tendances politiques et économiques quant à leur capacité de favoriser ou d'empêcher la xénophobie; rôle des institutions; chômage et inégalité économique; etc.)
- 4) médias et xénophobie (présentation de l'état "d'étranger" dans les médias; rôle des médias dans la détermination de l'état "d'étranger"; clichés véhiculés par les médias; aggravation des conflits à travers les reportages; etc.)
- 5) société et xénophobie (rôle des élites; rapports sociaux entre les sexes et xénophobie; le chauvinisme de la prospérité; le mépris de la pauvreté; etc.)
- 6) conflit des cultures et xénophobie (système d'éducation/religion/valeurs; différences culturelles; communication interculturelle; globalisation de la culture; minorités; stratégies d'intégration; tourisme et xénophobie; etc.)

Les projets doivent être axés sur les aspects fondamentaux de la xénophobie et déboucher sur des conclusions pratiques pour l'élaboration de contre-stratégies et de mesures positives susceptibles de faire échec à la xénophobie.

Jusqu'ici, 118 projets ont été soumis au ministère. Leur évaluation pour approbation éventuelle est en cours.

* * *

Contact pour informations complémentaires: Ministère fédéral de la Science, de la Recherche et des Arts, Division II.2, Rosengasse 4, 1010 Vienne - AUTRICHE (Tél: (43) 1 53120 7146 — Fax: (43) 1 53120 6480)

STATISTIQUES ET RECHERCHE*

CONFERENCES SCIENTIFIQUES ET PRATIQUES SUR LES ASPECTS POLITIQUES ET CULTURELS (TOLERANCE ETHNIQUE) DE L'INTEGRATION

Des conférences ont été organisées en Lettonie sur des thèmes tels que "La tolérance dans une société démocratique et libre" "La société multinationale : Réalité et Perspectives en Daugavpils" (ville lettone avec une importante population russe, polonais, bélarusse) "La tolérance et le dialogue interculturelle".

L'organisation de conférences avec des intervenants de multiples horizons, par exemple des philosophes, des scientifiques, des historiens, des écrivains, des hommes politiques, etc. peut déboucher sur un grand débat sur les aspects philosophiques et politiques du racisme et de l'intolérance considérés sous l'angle national ou local.

L'auditoire peut être amené à participer activement à ces conférences et, si les médias rendent largement compte de leurs conclusions, le débat peut s'amplifier.

Ces conférences sont organisées par des associations ou des instituts, éventuellement avec une aide matérielle d'institutions nationales.

Ce type d'activité peut avoir un effet bénéfique sur l'équilibre socio-psychologique de la société et l'évolution du processus politique dans le pays concerné et contribuer aussi à l'humanisation de la législation.

* * *

LETTONIE

* (figure également sous "Vie culturelle", page 90)

STATISTIQUES ET RECHERCHE*

SONDAGE REALISE AUPRES DE GROUPES D'IMMIGRES

Beaucoup de sondages, d'enquêtes et de questionnaires ont été réalisés à l'intention de l'ensemble de la population pour déterminer l'attitude de celle-ci vis-à-vis des groupes d'immigrés et des minorités, ainsi que sa position sur le racisme et la discrimination. Cependant, aucune recherche analogue n'avait encore été faite auprès des groupes d'immigrés eux-mêmes.

Un sondage a été préparé scientifiquement avec l'aide de chercheurs et autres experts. On a choisi quatre groupes d'immigrés auxquels a été demandé comment ils vivaient et percevaient les attitudes de l'ensemble de la population vis-à-vis d'eux, ainsi que la discrimination à laquelle ils ont à faire face. Les réponses recueillies dans le cadre du sondage ont fait l'objet d'un rapport.

Cet exercice aura présenté trois grands aspects positifs:

1. il a consisté à demander à des victimes ou victimes potentielles, et non à l'ensemble de la population, comment elles vivaient le racisme et la discrimination ;
2. Il a contribué à porter ces questions sur le devant de la scène, en partie grâce à l'intérêt qu'il suscitait auprès des médias ;
3. le rapport a servi ensuite à nouer des contacts avec divers milieux - syndicats, police et autres - et à leur démontrer qu'ils ont du niveau de discrimination en leur sein une perception qui n'est pas forcément la même que celle des victimes potentielles de cette discrimination.

L'exercice a été répété auprès d'autres groupes, puis des quatre premiers groupes, afin de fournir une base temporelle de comparaison et de mesure des niveaux de discrimination.

* * *

**A l'initiative de: l'Ombudsman contre la discrimination ethnique, DO,
103 33 Stockholm - SUEDE (Tel: (46) 8 23 74 50 - Fax: (46) 8 21 74 14)**

* (figure également sous "Sensibilisation", page 68)

MEDIATION

MEDIATION*

MEDIATEURS ROMS/TSIGANES

Une bonne pratique de nature semi-publique, dans la mesure où cette institution reçoit une participation importante du gouvernement, est l'action de formation des médiateurs Roms/Tsiganes dans le cadre du Programme de promotion sociale des Roms/Tsiganes, de la Santa casa da Misericórdia.

Ces médiateurs ont pour but (leur action de formation ayant été conclue en 1994) de réaliser la liaison entre la communauté Rom/Tsigane et les institutions publiques et privées, identifiant les besoins de la communauté et indiquant aux intéressés le chemin à suivre pour la satisfaction de leurs besoins d'emploi, d'éducation, de logement etc.

* * *

A l'initiative de: Mme Elisabeth MATEUS - Programme de Promotion Sociale des Roms/Tsiganes, Programma de Promoção Social dos Ciganos, Santa Casa da Misericórdia, Largo Trindade Coelho - PORTUGAL

* (figure également sous "Groupes vulnérables", page 103)

MEDIATION*

GROUPE POUR LE DIALOGUE SOCIAL (GDS)

Le GDS est une association non gouvernementale indépendante à but non lucratif fondée au début de 1990. Il a pour objectif de défendre et de promouvoir les valeurs de la démocratie - liberté et dignité de l'individu - en recourant principalement au dialogue social.

Depuis sa création, il offre un cadre institutionnel pour la discussion et la résolution des problèmes que connaît la société roumaine en cette période de transition. Chaque année, il organise des réunions, des tables rondes, des conférences et des séminaires qui contribuent à faire diminuer les tensions et l'intolérance au sein de la société roumaine. A ces réunions participent toujours des représentants des parties concernées, ainsi que des modérateurs chargés d'assurer au dialogue la stabilité nécessaire à son efficacité.

Les membres du GDS sont des personnalités de la vie culturelle roumaine qui sont reconnues sur le plan national comme sur le plan international.

Etant donné le crédit dont il jouit dans les milieux politiques et la société civile, le GDS représente une véritable autorité morale qui intervient rapidement et utilement lorsque se produit un phénomène d'intolérance, quelle qu'en soit la nature, dans les relations entre syndicats et employeurs, pouvoir et opposition, minorités nationales et majorité roumaine, etc.

* * *

A l'initiative du: Groupe pour le dialogue social, 120, Calea Victoriei, Premier Arrondissement, code 70179, Bucarest - ROUMANIE - Tél. et Fax: (40) 1 614 14 71

Informations complémentaires auprès de: M. Radu FILIPESCU (Président du GDS)

* (figure également sous "Vie culturelle", page 93)

INDEX PAR PAYS

AUTRICHE

INSTANCES SPECIALISEES	37 / 38
STATISTIQUES ET RECHERCHE	127

BELGIQUE

EDUCATION ET FORMATION	9 / 10
FORMATION DE LA POLICE	73

REPUBLIQUE TCHEQUE

EDUCATION ET FORMATION	11
------------------------------	----

DANEMARK

FORMATION DE LA POLICE	74
GROUPES VULNERABLES	99
EMPLOI	109 / 110
MEDIAS	113

ESTONIE

INSTANCES SPECIALISEES	39
------------------------------	----

FINLANDE

SENSIBILISATION	57
VIE CULTURELLE	87

FRANCE

INSTANCES SPECIALISEES	40 / 41
FORMATION DE LA POLICE	75 / 76

ALLEMAGNE

EUDCATION FORMELLE ET INFORMELLE	12 / 13
INSTANCES SPECIALISEES	42 / 43 / 44
SENSIBILISATION	58 / 59 / 60
FORMATION DE LA POLICE	77
EMPLOI	111 / 112
MEDIAS	120 / 121

GRECE

EDUCATION ET FORMATION	14
GROUPES VULNERABLES	100

HONGRIE

EDUCATION ET FORMATION	15
GROUPES VULNERABLES	101

ISLANDE

EDUCATION ET FORMATION	16 / 17 / 18
------------------------------	--------------

IRLANDE

EDUCATION ET FORMATION	19
VIE CULTURELLE	88

ITALIE

INSTANCES SPECIALISEES	45
VIE CULTURELLE	89

LETTONIE

VIE CULTURELLE	90
STATISTIQUES ET RECHERCHE	128

LITUANIE

EDUCATION ET FORMATION	20 / 21
------------------------------	---------

LUXEMBOURG

EDUCATION ET FORMATION	22
FORMATION DE LA POLICE	78

MALTE

EDUCATION ET FORMATION	23
------------------------------	----

PAYS-BAS

EDUCATION ET FORMATION	24 / 25
INSTANCES SPECIALISEES	46 / 47
SENSIBILISATION	61
FORMATION DE LA POLICE	79 / 80 / 81
VIE CULTURELLE	91
EMPLOI	113 / 114
MEDIAS	122

NORVEGE

EDUCATION ET FORMATION	26
INSTANCES SPECIALISEES	48 / 49
SENSIBILISATION	62 / 63
VIE CULTURELLE	92

PORTUGAL

EDUCATION ET FORMATION	27
INSTANCES SPECIALISEES	50
GROUPES VULNERABLES	102 / 103
MEDIATION	133

ROUMANIE

EDUCATION ET FORMATION	28
SENSIBILISATION	64
VIE CULTURELLE	93
MEDIATION	134

SLOVENIE

EDUCATION ET FORMATION	29
SENSIBILISATION	65 / 66
VIE CULTURELLE	94

ESPAGNE

EDUCATION ET FORMATION	30
SENSIBILISATION	67

SUEDE

EDUCATION ET FORMATION	31 / 32
SENSIBILISATION	68
VIE CULTURELLE	95
GROUPES VULNERABLES	104
EMPLOI	115
STATISTIQUES ET RECHERCHE	129

SUISSE

INSTANCES SPECIALISEES	51 / 52
FORMATION DE LA POLICE	82
GROUPES VULNERABLES	105

ROYAUME-UNI

EDUCATION ET FORMATION	33 / 34
INSTANCES SPECIALISEES	53
SENSIBILISATION	69
FORMATION DE LA POLICE	83 / 84
MEDIAS	123

FICHE D'EVALUATION

Les lecteurs souhaitant formuler des commentaires au sujet de cette publication sont priés de retourner cette fiche d'évaluation à l'adresse figurant ci-dessous.

NOM

ORGANISATION

TROUVEZ VOUS CETTE PUBLICATION INTERESSANTE ET UTILE DANS SON ENSEMBLE?

LES EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES DECrites DANS CETTE PUBLICATION VOUS ONT-ELLES INSPIRE OU ONT-ELLES INSPIRE VOTRE ORGANISATION POUR LA MISE EN OEUVRE D'ACTIONS CONCRETES? SI OUI, LESQUELLES?

AVEZ-VOUS DES SUGGESTIONS D'AMELIORATION EN VUE DE FUTURES EDITIONS?

AUTRES DOMAINES QUI POURRAIENT ETRE COUVERTS DANS DES EDITIONS ULTERIEURES?

Prière de renvoyer au:

Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
CONSEIL DE L'EUROPE
F - 67075 STRASBOURG CEDEX
en France: fax 03 88 41 27 93
depuis l'étranger: fax 33 3 88 41 27 93

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'EXEMPLES DE "BONNES PRATIQUES"

1. NOM/TITRE DE LA "BONNE PRATIQUE"
.....
.....
2. BREVE DESCRIPTION DES BUTS/INTENTIONS
.....
.....
3. BREVE DESCRIPTION DE LA "BONNE PRATIQUE"
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
4. RESULTATS DE LA "BONNE PRATIQUE"/SUIVI
.....
.....
.....
.....
5. INSTAUREE PAR/CONTACT POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
.....

Prière de renvoyer au:

Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
CONSEIL DE L'EUROPE
F - 67075 STRASBOURG CEDEX
en France: fax 03 88 41 27 93
depuis l'étranger: fax 33 3 88 41 27 93

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'EXEMPLES DE "BONNES PRATIQUES"

1. NOM/TITRE DE LA "BONNE PRATIQUE"
2. BREVE DESCRIPTION DES BUTS/INTENTIONS
3. BREVE DESCRIPTION DE LA "BONNE PRATIQUE"
4. RESULTATS DE LA "BONNE PRATIQUE"/SUIVI
5. INSTAUREE PAR/CONTACT POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Prière de renvoyer au:

Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
CONSEIL DE L'EUROPE
F - 67075 STRASBOURG CEDEX
en France: fax 03 88 41 27 93
depuis l'étranger: fax 33 3 88 41 27 93

**FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT D'EXEMPLES
DE "BONNES PRATIQUES"**

1. **NOM/TITRE DE LA "BONNE PRATIQUE"**
.....
2. **BREVE DESCRIPTION DES BUTS/INTENTIONS**
.....
3. **BREVE DESCRIPTION DE LA "BONNE PRATIQUE"**
.....
4. **RESULTATS DE LA "BONNE PRATIQUE"/SUIVI**
.....
5. **INSTAUREE PAR/CONTACT POUR DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**
.....

Prière de renvoyer au:

Secrétariat de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI)
CONSEIL DE L'EUROPE
F - 67075 STRASBOURG CEDEX
en France: fax 03 88 41 27 93
depuis l'étranger: fax 33 3 88 41 27 93